
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 9 avril 2024, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 3 avril 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CAR-RION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELAN-NOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHA-MEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Em-manuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rose-monde, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Ber-trand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BER-TIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, SCHOEMACKER Paul, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (Jusqu'à la question 30), BOYAULT Catherine, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine, FURGEROT Jean-Marc, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HEN-NEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (Jusqu'à la question 20) , HOLVOET Marie-Pierre, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jas-mine, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MAT-TON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, CARON David, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SAN-SEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANT Isabelle

PROCURATIONS :

CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, MEYFROIDT Sylvie donne procu-ration à OGIEZ Gérard, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, CLAIRET Dany donne procuration à SANSSEN Jean-Pierre, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à HEUGUE Éric, CORDONNIER Francis donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, DASSONVAL Michel donne procuration à MERLIN Régine, DEFEBVIN Freddy

donne procuration à BARROIS Alain, DELPLACE Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie donne procuration à SAINT-ANDRÉ Stéphane, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothee donne procuration à DEROUBAIX Hervé, FLAJOLLET Christophe donne procuration à BOSSART Steve, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FOUCAULT Gregory donne procuration à LEMOINE Jacky, GAROT Line donne procuration à HOCQ René (Jusqu'à la question 20) , IMBERT Jacqueline donne procuration à BERTOUX Maryse, MACKE Jean-Marie donne procuration à SGARD Alain, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, MARCELLAK Serge donne procuration à TASSEZ Thierry, NOREL Francis donne procuration à LEVEUGLE Emmanuelle, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à MAESELE Fabrice, RUS Ludivine donne procuration à DEMULIER Jérôme, SWITALSKI Jacques donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, FLAHAUT Jacques, HANNEDOUCHE Sandrine, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, OPIGEZ Dorothee, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, VIVIEN Michel

Madame DERUELLE Karine est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
9 avril 2024

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY ARTOIS LYS
ROMANE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Président d'un établissement public de coopération intercommunale est tenu d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu l'article L.2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit préalablement aux débats sur le projet de budget, pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, la présentation par le Président, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable, intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,

Considérant la volonté d'établir un document unique pour l'année 2023, retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et la situation en matière de développement durable à travers ses politiques et ses orientations pour améliorer la situation dénommé « Rapport d'activité et de développement durable »,

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 02 avril 2024, il est demandé à l'Assemblée de prendre acte du rapport ainsi présenté.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2023 présenté en annexe.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **16 AVR. 2024**

Et de la publication le : **17 AVR. 2024**
Le Président,



GACQUERRE Olivier



GACQUERRE Olivier

Rapport d'activité
et de
développement durable
de la Communauté
d'Agglomération de Béthune-
Bruay, Artois Lys Romane
2024

Conformément à la réglementation, un rapport d'activité et un rapport sur la situation en matière de développement durable doivent être présentés annuellement au conseil communautaire.

Dans le cadre de l'Agglo 100% durable et comme la réglementation nous y autorise, nous avons fusionné cette année les deux documents, qui sont présentés par priorité du projet de territoire.

Un support de communication sera élaboré par la suite et transmis aux communes membres pour présentation en conseil municipal.

SOMMAIRE

L'année 2023 en quelques dates p5

La Communauté d'agglomération p10

Les compétences p11

Le projet de territoire p13

Priorité 1 – Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants p14

Planification et urbanisme p15

Apporter un soutien en Ingénierie p16

Les CEP p16

Les fonds de concours p17

Les fonds de concours à vocation économique p18

Le Relais Petite Enfance p19

Autorisation du droit des sols p21

Priorité 2 – S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature p22

L'eau potable p23

L'assainissement et les eaux pluviales urbaines p25

Lutte contre le ruissellement et les inondations p28

Préserver les espaces agricoles et naturels p30

Renforcer l'utilisation des friches et dents creuses pour l'urbanisation p31

Préserver les espaces agricoles et naturels – GEOTOPIA p32

Economie circulaire et Prévention des déchets p33

Collecte des déchets p35

Réduire la part modale de la voiture individuelle et développer une mobilité vertueuse et 100 % verte p36

Réduire l'impact énergétique des logements du territoire p38

Priorité 3 – Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire p39

Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle p40

Développer la pratique du sport pour tous et permettre le bien-être p43

Préserver et valoriser les paysages, le cadre de vie et le patrimoine bâti p45

Assurer un logement digne aux habitants et proposer une offre de logements adaptée aux cycles de vie des habitants p46

Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous p48

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme p50

Politique de la Ville p51

Favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité grâce aux réseaux d'éducation populaire p53

Cohésion sociale p54

La Charte Handicap p55

Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale p57

Priorité 4 - Accélérer les dynamiques de transition économique p59

Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises p60

Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée Et Accompagner des transformations et le développement des filières économiques p63

Accompagner des transformations et le développement des filières économiques p65

Construire un écosystème d'innovation et une dynamique de start-up p67

Assurer un maillage de commerces et de services de proximité p69

Développer de nouveaux modes de distribution de proximité p71

Stimuler l'entrepreneuriat et développer l'économie de proximité p73

Favoriser la transmission et la reprise des entreprises commerciales et artisanales p74

Développer les circuits courts alimentaires p75

Emploi et formation p77

Emploi et Formation – Proch'Emploi p79

L'Académie de l'entrepreneuriat p81

Economie Sociale et Solidaire p82

Ressources et moyens p84

Les Ressources humaines p85

Services comptables et financiers p86

Audit, ressources financières et fiscales p88

Administration générale et affaires juridiques p89

La communication p91

Systemes d'information p92

Systeme d'information géographique p93

Les moyens généraux p95

Le Patrimoine p96

Etudes et travaux p97

Archéologie p99

Conseil de développement p100

La fourrière-refuge intercommunale p101

Le conseil communautaire p102

L'année 2023 en quelques dates

Janvier

>Cérémonie des vœux

Après l'adoption du Projet de Territoire, l'Agglomération lance la campagne de communication « Cap de construire l'Agglo 100% durable », lors de la cérémonie des vœux. Les 11 visuels de cette campagne sont dévoilés et les habitants participants mis à l'honneur



>Les 2^e Nuits de la lecture

10 bibliothèques s'associent à l'Agglomération pour proposer les 2^e Nuits de la lecture, du 19 au 22 janvier. Des animations gratuites sur la thématique de la peur, pour donner l'envie de lire, du plus petit au plus grand.



>Une nouveauté pour la gestion des déchets : extension des consignes de tri

A compter du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Des consignes de tri étendues au niveau national, et une taxe d'enlèvement des ordures ménagères toujours à 0% sur le territoire !



Février

>La Mutuelle pour tous

L'Agglomération s'associe avec la mutuelle Just, pour accompagner les habitants dans leur parcours de santé et ouvrir l'accès à une couverture santé pour tous, en partenariat avec les communes volontaires.

>2 nouvelles expositions à Labanque

Le centre d'art contemporain accueille « Femmes guerrières-femmes en combat » et « Jade Boissin : Faux-semblants », du 4 février au 2 juillet.

Elles seront suivies à partir du 16 septembre par l'exposition collective « A nos élans ». Ces expositions et la programmation déjà riche proposée à Labanque est complétée de nombreuses propositions hors les murs.



>Un nouveau camion hydrocureur

Pour optimiser le fonctionnement de la régie et garantir l'entretien des ouvrages d'eaux usées et pluviales, l'Agglo a remplacé son plus ancien hydrocureur par un hydrocureur-recycleur dernier cri ! Réduction des gaz à effet de serre, de la consommation d'eau et de carburant : un équipement 100% durable !





>Une collecte solidaire pour la Turquie et la Syrie

Suite au violent séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février, l'Agglomération a lancé un appel aux dons. Plus de 25m³ de biens de premiers secours ont été collectés dans les communes et acheminés vers les familles sinistrées. Une mobilisation collective et solidaire !

Mars

>Lancement de l'académie de l'entrepreneuriat

La première promotion de l'académie de l'entrepreneuriat est lancée ! 11 jeunes porteurs de projets désireux d'implanter leur activité sur le territoire entament leur parcours : 4 mois aux côtés d'experts et de formations pour se lancer et entreprendre !



>1^{er} Tour des 100 communes

La nouvelle course cycliste organisée par l'Agglomération se déroule le 4 mars. Pour cette première édition, 180 coureurs parcourent 175 km à travers 48 communes du territoire.

>Visite inaugurale du bassin de rétention rue Wéry à Bruay-La-Buissière

L'Agglomération a mené un vaste chantier de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales, rue Wéry à Bruay-La-Buissière. Ils permettent de stocker l'eau qui ruisselle jusqu'à la fin d'un épisode de pluie et le retour à la normale du niveau normal de la Lawe. Des aménagements paysagers ont également été réalisés dans le cadre de ce projet.



>Ouverture de l'Arena Béthune-Bruay

L'Arena Béthune-Bruay, nouvel équipement sportif communautaire à Verquin, accueille pour son ouverture le championnat d'Europe de Jujitsu U16 U18 et U21, du 10 au 12 mars !

>Salon de l'immobilier, de l'habitat et de la décoration

Organisé par Coteo à l'Arena Béthune-Bruay, il a permis à 3000 visiteurs de rencontrer des professionnels, mais aussi de se renseigner sur les aides à l'habitat proposée par l'Agglomération et ses partenaires.



Avril

>1^{er} Salon du bâtiment et des travaux publics

Sensibiliser, former et promouvoir l'emploi dans le secteur du BTP auprès des étudiants, demandeurs d'emplois : mission accomplie avec plus de 4000 visiteurs pour cette première édition.



Mai

>Du muguet aux agents pour le 1^{er} mai

A l'occasion de la Fête du 1^{er} mai, les élus ont remis un brin de muguet aux agents de la Communauté d'Agglomération afin de les remercier pour leur engagement quotidien au service des habitants du territoire.



>Restauration écologique de la Loisne

Deux chantiers de restauration ont été menés sur la Loisne à Beuvry et Labourse pour améliorer l'écoulement, atténuer les crues et développer la biodiversité des cours d'eau.

>Déchetterie mobile

Dans l'attente de la construction de deux nouvelles déchetteries à Cuinchy et Richebourg, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a lancé gratuitement un petit service provisoire de déchetterie mobile sur 18 communes pour les particuliers.



>Inauguration d'ACC

Une étape décisive vers l'avenir de la mobilité durable a été franchie avec l'inauguration de l'usine Automotive Cells Company (ACC) à Billy-Berclau, le 30 mai : la 1^{ère} gigafactory européenne de batteries pour véhicules électriques.

Juin

> 7^e édition du festival de Petits Bonheurs

Du 15 juin au 10 juillet, le festival de street art nomade et intercommunal a déployé ses œuvres dans les rues de 11 communes du territoire. Six artistes de street art, accompagnés des 500 Créateurs de Bonheurs, personnes en situation de handicap, ont créé de nombreuses œuvres atypiques et éphémères et accueilli le public pour des représentations exceptionnelles de cirque.



>Journée d'accueil des internes en médecine

Dans le cadre du contrat local de santé, et sur l'invitation de l'Agglomération et ses partenaires, 60 internes en médecine exerçant sur le territoire ont participé à une première journée de rencontres. L'objectif ? Passer un bon moment, consolider les liens de la communauté médicale, et attirer de jeunes médecins sur le territoire ! Une deuxième journée sera organisée en décembre.

>Fermes en fête

Onze agriculteurs ont ouvert leurs portes au public pour Fermes en fête, le 11 juin : l'occasion de découvrir le monde agricole et de goûter aux produits frais des producteurs !



Juillet – Août

>La Guinguette de Guarbecque

Organisée par l'Agglomération, la Guinguette de Guarbecque, gérée par la société L'emBUScade, a remporté un franc succès



Septembre

>Inauguration de la Vallée Carreau

Ce site d'une centaine d'hectares, répartis sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines a bénéficié d'un vaste programme d'aménagement, dans le cadre de la trame verte et bleue. Ce chantier, estimé à 1,945M€ HT, a permis la réhabilitation écologique du site, la mise en valeur du patrimoine historique et paysager, l'accessibilité et la sécurisation du site et la préservation de la faune et de la flore.



>1^{er} Salon de la gastronomie et des saveurs fermières et brassicoles

Organisé les 30 septembre et 1er octobre à Gauchin-Le-Gal par la Communauté d'Agglomération, ce salon a pour ambition de faire découvrir la diversité fermière et artisanale, les richesses identitaires du terroir de Béthune-Bruay.



Octobre

>Premier Salon des métiers de la santé et des services à la personne

Près de 2300 visiteurs ont foulé les allées de ce nouveau salon, organisé par l'Agglomération à Annezin les 17 et 18 octobre, qui a mis en valeur l'offre de formation et d'emploi disponible sur le territoire dans les domaines de la santé et des services à la personne.



>Une nouvelle aide pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Lancée le 1er octobre 2023, elle permet aux habitants du territoire de bénéficier de 70€ d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie de 1000 litres minimum, dans un commerce du territoire.



>Inauguration de la piscine de Lillers

La piscine de Lillers, désormais « piscine communautaire du Brûle » a été inaugurée le 19 octobre, après deux ans de fermeture et 3,6M€ HT de travaux. Un projet qui fait partie du plan piscines de l'Agglomération, prévoyant 45M€ sur 10 ans pour la rénovation des piscines.



Novembre

>Participation au Duoday

A l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, l'Agglomération a participé pour la deuxième année consécutive au Duoday, 11 agents volontaires ont partagé leur poste avec une personne en situation de handicap. Une action menée dans le cadre de la charte handicap, que l'Agglo et ses 37 partenaires ont signé le 14 septembre, à Beuvry.



Décembre



>Signature d'une convention avec le Centre d'espaces naturels des Hauts-de-France

Cette convention de partenariat renforce l'engagement de l'Agglo en faveur de la biodiversité. Le Conservatoire gère plus de 400 hectares d'espaces naturels sur le territoire, pour protéger la faune et la flore exceptionnelles qui y sont présentes.

>1^{er} salon des solutions pour Bien Vieillir

L'Agglo a organisé le 1^{er} salon des solutions pour bien vieillir le 12 décembre à Isbergues.

Première grande action du programme "Bien vieillir" adopté en 2023, il a pour but de donner toutes les clés pour bien vieillir à domicile et sur le territoire.



La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Afin de favoriser la proximité et le dialogue avec l'ensemble des communes et les habitants, le Président et son équipe de l'exécutif ont décidé de découper le territoire de l'agglomération en 4 territoires avec, à leur tête, un vice-président.



Un territoire de 647 km²

Les équipements communautaires

Antenne	La Comédie de Béthune	Service Animation Jeunesse	Lagune
Loisird	La Ferme de Bajus	Point Information Jeunesse	Déchetterie
Base nautique	Piscine communautaire	Centre de Première Intervention	Service opérationnel d'assainissement
Office de tourisme	Stade d'athlétisme	Donation Kijno	CRITTM2A
Geotopia	Cité des Électriciens	Relais Assistants Maternels	Conservatoire communautaire
LAB Labanque	CVE	Pépinière d'entreprise	Hôtel d'entreprise
Unité d'Art sacré	Centre de tri des déchets	Station d'épuration	Centre technique
Écoquartier des Alouettes	CREPIM	Refuge / fourrière	Plateforme de déchets verts

Les compétences de la Communauté d'agglomération

Que faisons-nous pour vous



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté d'agglomération aide à la création et au développement des activités économiques, industrielles, agroalimentaires, artisanales, commerciales et touristiques. Elle aide également à l'immobilier d'entreprises. Elle crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et développe des actions en faveur du rayonnement touristique du territoire.

L'Agglomération contribue au développement de la formation et de la recherche universitaires avec l'Université d'Artois et les laboratoires de recherche. Elle veille à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement de la fibre. L'innovation et le développement des usages numériques font partie de ses priorités.



MOBILITÉ

La Communauté d'agglomération a confié le plan de déplacements urbains (transport et stationnement des personnes et marchandises) à Artois Mobilités qui a délégué le réseau de transports en commun à Tadao.

Par ailleurs, seule ou de concert, l'Agglomération agit pour le développement d'une mobilité durable, 100% verte et accessible à tous : déploiement des bornes de recharge électrique, aménagement de voies cyclistes, aires de co-voiturage, parkings-relais...



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La Communauté d'agglomération agit pour recréer les liens entre les habitants et leur permettre un meilleur accès aux soins notamment. Pour cela, elle mène des actions via les contrats locaux de santé et de santé mentale, en matière d'action sociale, en direction de la petite enfance, des aînés, du handicap... L'Agglomération veille aussi agir en faveur de la jeunesse et veille à la sécurité de la population via les interventions des sapeurs-pompiers communautaires. Elle assure la gestion de la fourrière-refuge pour animaux.



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglomération anime et coordonne des dispositifs contractuels permettant à tous les publics, y compris ceux en difficulté, d'accéder à l'emploi, aux conseils juridiques, au logement... pour assurer de meilleures égalités sociales et territoriales.

Elle porte ainsi le Contrat de Ville pour la cohésion sociale ou encore le Programme local de l'habitat pour améliorer les parcs et disposer d'une offre locative sociale de qualité. Elle participe aussi au développement urbain, incite à la prévention de la délinquance et impulse la réussite éducative, gère des aires d'accueil des gens du voyage...





AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL
 L'Agglomération organise la planification des actions d'urbanisme au travers du schéma de cohérence territoriale. Elle crée, aménage, entretient et gère les voiries, les parcs de stationnement et les espaces publics d'intérêt communautaire. Elle réalise des diagnostics et des fouilles en archéologie préventive. Elle accompagne les communes dans leurs projets d'embellissement et de développement. Elle mène des actions d'aménagement en faveur de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle s'attache aussi à promouvoir ses atouts touristiques, paysagers et environnementaux (sentiers de randonnées, tourisme fluvestre...).



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

La Communauté d'agglomération, dans l'exercice de nombreuses compétences, veille à préserver la diversité biologique : assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écocardes et à Geotopia. Elle s'attache également à adapter le territoire aux changements climatiques, à renforcer sa résilience et à protéger les habitants via des programmes volontaires dont le Plan Climat Air Énergie territorial (maîtrise d'énergie, lutte contre les pollutions, réseau de chaleur...)



DÉCHETS

La Communauté d'agglomération collecte et organise le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés tout en veillant à prévenir et réduire au maximum leur production.



COURS D'EAU ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'Agglomération gère les milieux aquatiques pour permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à leur bon état écologique et prévenir les inondations. Avec l'extension de la compétence Gemapi, le linéaire de cours d'eau à entretenir est passé de 440 km à 610 km.



EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Agglomération gère et maîtrise la quantité et la qualité de la ressource en eau. Elle s'occupe des eaux pluviales urbaines et du traitement des eaux usées. Il s'agit de préserver la ressource devenue précieuse.



CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Que ce soit via la programmation dans ses équipements structurants ou via l'aide et le soutien technique apportée à ses communes adhérentes, l'Agglomération veille à l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs.



Le projet de territoire

Adopté le 6 décembre 2022, le projet de territoire fixe le cap d'un nouveau modèle sociétal pour notre Agglomération, à la suite d'une large concertation.

Une large concertation

Pour écrire le projet de territoire, qui définit nos orientations pour les 10 années à venir, les élus communautaires ont pris le temps d'écouter les citoyens et les forces vives.

Concrètement, cela s'est traduit par des séminaires, des ateliers de travail, des enquêtes et des sondages en ligne, des réunions publiques, des rencontres sur le terrain.

Les jeunes ont également été associés afin de les placer au cœur de ce destin commun.

4 priorités pour le projet de territoire

Elles ont émergé de la concertation et sont aujourd'hui le socle de l'action de l'Agglomération :

- Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants,
- S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources,
- Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire,
- Accélérer les dynamiques de transition économique.

L'évaluation

La Communauté d'Agglomération a chargé son Conseil de développement de l'animation et de l'évaluation du projet de territoire.

4000

personnes
concertées

600

Actions
projetées

530 M€

investis sur 10
ans



Priorité 1

→ Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

La Communauté d'agglomération, riche de 100 communes, s'attèle au quotidien à accompagner ses communes, qui sont des relais essentiels auprès des habitants de notre territoire. C'est avec elles que la Communauté d'agglomération s'engage pour un avenir durable, auprès de sa population.

Dans la mise en œuvre du projet de territoire, les communes sont au plus près des habitants, le relais de proximité dans leur quotidien. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération œuvre à une coopération et un accompagnement des élus du territoire, pour mener à bien leurs projets communaux. Elle propose ainsi un accompagnement financier mais aussi technique par les agents de la Communauté d'agglomération.

Elle assure également auprès de ses communes un soutien pour le quotidien des habitants en proposant deux services communs : le Relais Petite Enfance et le Service d'instruction d'autorisation du droit des sols.

Planification et Urbanisme

La Communauté d'agglomération est acteur en matière de planification de l'urbanisme sur l'ensemble du territoire en :

- procédant aux ajustements des documents d'urbanisme en vigueur afin de répondre aux besoins ponctuels du territoire ;
- élaborant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat, de la Communauté d'agglomération à l'échelle des 100 communes ;
- procédant à la révision du Schéma de Cohérence Territorial de l'Artois.

Les actions phares de 2023

L'ajustement des documents d'urbanisme

Le groupe de travail PLU s'est réuni 3 fois durant l'année 2023, afin de statuer sur les demandes, en mettant en œuvre les critères d'analyse visant à réduire au strict nécessaire les procédures d'ajustement (intérêt communautaire). Plusieurs procédures ont été finalisées durant l'année 2023, concernant les communes de Béthune, Norrent-Fontes, Verquigneul, Sailly-Labourse et les communes du PLUi Artois-Flandres.

L'élaboration du PLUi

L'année 2023 a permis de finaliser la procédure de recrutement du groupement de bureaux d'études (Citadia) et de procéder au démarrage des travaux proprement dit, notamment la phase de préparation et de diagnostic. Un premier comité de pilotage de cadrage a eu lieu en septembre ; les outils de communication ont été élaborés (charte graphique, site Internet, vidéos, ...), le planning précisé.

Révision du SCOT

Le projet de territoire ayant été approuvé en décembre 2022, la procédure de révision du SCOT est entrée de nouveau en phase active dès début 2023. Les éléments de diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement ont été finalisés et validés en Conférence des maires. Les travaux d'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ont été menés, notamment au cours de 5 groupes de travail thématiques avec les élus, une réunion avec les partenaires publics associés. Le document a ainsi pu être finalisé en décembre 2023.

4 procédures de modifications approuvées

1 déclaration de projet approuvée

3 mises à jour de PLU

1 COPIL PLUIH

1 Projet d'Aménagement Stratégique finalisé (SCOT)

Apporter un soutien en ingénierie

Au-delà de l'accompagnement financier des fonds de concours, la Communauté d'agglomération met à disposition des communes des moyens d'ingénierie pour les aider à la définition et à la mise en œuvre de leurs projets, notamment au travers des études rurales pour les communes de moins de 3500 habitants qui peuvent concerner

- les études pré opérationnelles relatives aux projets d'aménagement et de développement de tout ou partie d'une commune rurale ou périurbaine
- les études de faisabilité pour la reconversion d'un bâtiment

Les actions phares de 2023

En 2023, 2 études ont été menées sous la coordination de l'AULA :

- Etude pré opérationnelle d'aménagement du centre bourg de Fouquières-Lès - Béthune
- Etude pré opérationnelle d'aménagement du centre bourg de Labeuvrière

14

communes accompagnées depuis 2017 par le biais d'une étude rurale

LES CEP

La Communauté d'agglomération accompagne également les communes sur le volet énergie. En effet, parmi les orientations, la stratégie de réhabilitation thermique du patrimoine des communes volontaire s'est accélérée. Cette action vise à accompagner les élus et les techniciens des communes dans leur volonté de réduire les consommations énergétiques.

Ainsi, ce sont 86 communes de la Communauté d'agglomération qui adhèrent au service de « CONSEILLER ENERGIE PARTAGE » en 2023.

Les principales missions :

- Réalisation d'un « état des lieux énergétique et patrimonial » complet des communes (récupération des données, visite sur site, etc.)
- Mise en place d'un programme d'actions mettant en avant des pistes d'amélioration, l'optimisation tarifaire, une gestion efficace de la consommation énergétique, etc.
- Préparation d'un audit thermique
- Accompagner les communes volontaires pour la préparation de marchés de travaux énergétiques, rechercher des co-financements

Etats des lieux énergétiques :

33 restitués

13 en cours d'analyse

15 audits énergétiques réalisés

4 projets BBC engagés et subventionnés

Les fonds de concours

Les fonds de concours interviennent dans des domaines qui ne relèvent pas d'une des compétences spécifiques de la Communauté d'agglomération, telles que figurant dans ses statuts mais concourent à atteindre des objectifs reconnus comme prioritaires à l'échelle du territoire. Une enveloppe annuelle de 4,2M€ est réservée pour ce dispositif de soutien financier.

Au-delà de cet accompagnement financier, la Communauté d'agglomération met à disposition des communes des moyens d'ingénierie pour les aider à la définition et à la mise en œuvre de leurs projets.

Les actions phares de 2023

69 opérations dans 49 communes ont été accompagnées par le dispositif de fonds de concours pour un montant de 2 970 232 €.

La somme des projets communaux soutenus représente un investissement total de 16 M€

Perspectives

La Communauté d'agglomération s'attèle à ce que les communes mettent en œuvre l'effort d'insertion sociale dans le cadre de l'ensemble de leurs marchés publics et continuera à développer cet engagement dans son accompagnement

6 ETP en
insertion dans le
cadre des
projets soutenus
par la
communauté
d'agglomération

105 000€
de fonds de
concours
consacrés aux
projets visant à
développer les
aménagement
cyclables

9 projets
visant à la
préservation de
la ressource en
eau

Les fonds de concours à vocation économique

Le fonds de concours à vocation économique permet de cofinancer les projets des communes de moins de 3500 habitants et les quartiers prioritaires de la politique de la ville visant à l'acquisition, la construction, l'aménagement de locaux ou d'espaces à vocation économique.

Il porte sur 30% des dépenses éligibles HT plafonnées à 400 000 € avec majoration de 10% si les locaux concernés sont inoccupés depuis plus de 2 ans ou si l'activité concernée a disparu de la commune depuis plus de 2 ans.

Les actions phares de 2023

En 2023 les communes de Lorgies et Neuve-Chapelle ont bénéficié d'un fonds de concours à vocation économique.

- A Lorgies, la commune a souhaité rénover un local voisin de la mairie pour y permettre la réouverture d'un commerce de proximité alimentaire multi-services « Epicier Tout ». Le magasin a ouvert le 19 décembre 2023.
- A Neuve -Chapelle, la commune s'est portée acquéreur d'un terrain en dent creuse situé face à la mairie pour y créer une boulangerie.

297 heures

d'insertion pour les projets de Lorgies et Neuve-Chapelle

127 427€

accordés au titre du fond de concours à vocation économique

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté d'agglomération, assure, auprès des 29 communes adhérentes :

- la coordination des actions des assistantes maternelles,
- l'information, l'écoute et le conseil auprès des parents mais aussi des professionnels en matière d'accueil individuels d'enfants,
- l'information des parents sur les modes d'accueil existants sur le territoire et mise en relation entre les parents et les professionnels,
- l'animation d'un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

Le RPE informe les parents sur les modes d'accueil existants en respectant le principe de neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande. Il anime un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants, parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

Le RPE participe à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant et contribue à la professionnalisation et à la reconnaissance des métiers tout en luttant contre l'isolement des professionnels.

Les actions phares de 2023

L'année 2023 du Relais Petite Enfance était placée sous le signe du bien-être, de la reconnexion à soi et à la nature, de la sensibilisation à l'environnement, à l'écologie et à l'art.

- **De nombreux temps forts** : le carnaval, la semaine du goût, la fête de l'été, un ciné-débat sur la thématique du sommeil, la semaine nationale de la petite enfance, la fête de fin d'année et **292 animations réalisées**
- 9 formations professionnalisantes pour les assistantes maternelles.
- Des animations partenariales proposées avec des structures d'accueil du jeune enfant, des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées, des médiathèques, Labanque, Gamins exceptionnels (éveil musical, culturel, artistique...).
- De nouvelles formes d'animations expérimentées : rando-poussettes, médiation animale, ateliers Land Art, sensibilisation à la qualité de l'air intérieur, yoga du rire ...
- Dans le cadre de la CTG et de la semaine des Relais Petite Enfance, mise en place d'une exposition itinérante sur le métier d'assistant maternel à disposition des communes et a travaillé à la promotion du métier
- Contribution au projet Passerelle avec l'école maternelle Carnot d'Isbergues.
- A noter également, la participation au grand prix d'Isbergues avec la réalisation d'un vélo en or remis aux services mobilisés en faveur des cancers pédiatriques.

Le RPE organise des temps d'animations à l'aide de matériel recyclé ou recyclable et est particulièrement investi dans la Charte Handicap intercommunale. Le service anime notamment l'espace « La Bulle », espace Snoezelen parfaitement équipé situé à Isbergues. Depuis 2 ans, le Relais Petite Enfance collecte les crayons usagers au sein de l'hôtel communautaire et de ses antennes, ainsi que des communes adhérentes. Ces crayons sont recyclés en biens de consommation au profit de l'association des Clowns de l'Espoir. A noter que l'année 2023 a également permis le renouvellement de l'agrément RPE auprès de la CAF pour la période 2024-2027.



La Rando-poussettes organisée par le RPE

153

assistants maternels agréés

dont 91 ont

sollicités le RPE

pour des renseignements administratifs et

51 ont

fréquenté les animations

134 enfants

accueillis en animation

19 parents

employeurs ont participé à au moins une animation

28 assistants

maternels en formation

Priorité 1 : Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants



Une animation auprès des enfants autour de la nature

Autorisation du droit des sols

L'activité du service est principalement d'assurer l'instruction des autorisations du droit des sols confiées par les 75 communes membres qui adhèrent au service

Les actions phares de 2023

L'année 2023 fut notamment marquée par la poursuite de la démarche de dématérialisation de l'instruction participant en cela à l'objectif de développement durable de la Communauté d'agglomération.

La dématérialisation se présente sous deux aspects :

- Le dépôt des dossiers par les pétitionnaires : il peut se faire soit via la plateforme dématérialisée de la Communauté d'agglomération, soit par dépôt papier en mairie.
- L'instruction des dossiers : quel que soit le mode de dépôt, le dossier est dématérialisé et instruit de façon dématérialisée jusqu'à la production de l'arrêté qui est transmis en mairie via la plate-forme.

Le service a également mis en place l'instruction automatisée des CUa de manière expérimentale permettant au pétitionnaire d'obtenir son document de façon quasiment instantanée.

5 720

actes instruits

dont 642

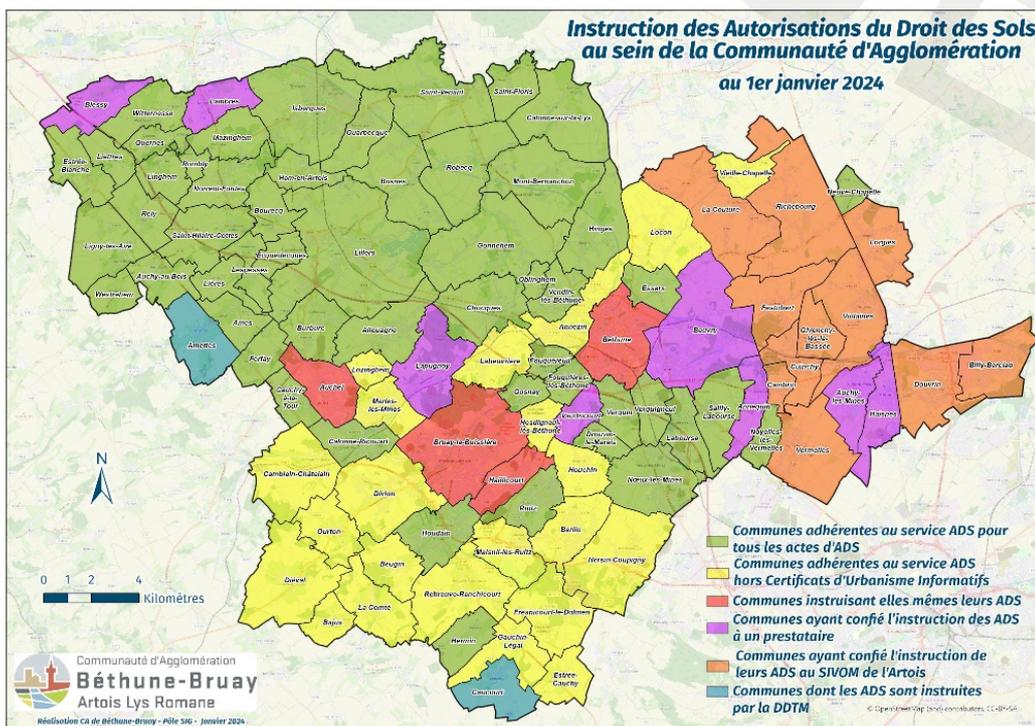
permis de construire et

28 permis

d'aménager

100 % des

actes sont instruits de manière dématérialisée



Priorité 2

→ S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

La Communauté d'agglomération, élus et habitants, conscients de l'enjeu de protéger la nature et de faire face aux conséquences du changement climatique ont pris part d'initier des mesures et actions concrètes sur le territoire, dans la continuité de ce qu'imposent les textes.

Par ses actions et les mesures qu'elle a adopté et qu'elle adopte aujourd'hui, elle agit en ce sens, pour aujourd'hui et pour demain.

C'est ainsi qu'elle s'engage à garantir l'approvisionnement en eau et en qualité l'ensemble de nos habitants. C'est une ressource, qui on le sait est rare et se doit d'être protégée.

La France a connu ces derniers mois des épisodes de pluie intenses et longs qui ont conduit à des situations d'inondations catastrophiques. La Communauté d'agglomération n'a pas été épargnée malgré les différents ouvrages qui avaient été construits et l'incite à poursuivre son programme de lutte contre les inondations afin de protéger les personnes et les biens de son territoire.

Dans son engagement, elle veille à la protection de la nature en réduisant la pollution ou encore l'artificialisation des milieux naturels, tout en menant une politique pour limiter la consommation foncière de manière accrue des espaces agricoles et réduire l'impact écologique des déplacements.

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Garantir l'approvisionnement et la qualité en eau du territoire

L'eau potable

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence eau potable, et notamment la protection de la ressource (protection, suivi de la quantité et de la qualité, modélisation).

L'eau représente un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques, aussi bien économiques que sociales ; le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre des autoroutes de l'eau. Il faut pour cela, une connaissance pointue de son patrimoine, de sa ressource et mesurer les risques et notamment les périodes de sécheresse.

Les actions phares de 2023

Gestion et maîtrise de la ressource

- Projet européen Interreg Water for Tomorrow (WFT - octobre 2020 à mars 2023) : Mise en place d'outil pour l'adaptation de la gestion des ressources en eau au changement climatique « de l'eau pour demain ». Ce projet a été subventionné à hauteur de 69% par l'Union Européenne
- Régularisation des DUP de Houdain, Vendin les Béthune, Lillers et Bourecq : protéger la ressource en créant de nouveaux forages en remplacement de forage non protégé (Bourecq et Lillers) ou en sécurisation de champs captant (Houdain et Vendin-lès-Béthune). Le montant des études s'est élevé à 480 000 € HT
- Programme R&D avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la modélisation de la ressource : en lien avec le programme WFT, l'outil va permettre une gestion intégrée de la ressource pour adapter les usages et la production sur le territoire. Le montant du projet est de 510 000 € HT, financé à hauteur de 20% par le BRGM et 80% à la charge de la Communauté d'agglomération.

Connaissance et gestion patrimoniale

La Communauté d'agglomération souhaite lancer une grande opération de diagnostic des ouvrages de stockage d'eau potable en initiant une étude préalable (coût de 60 000 € HT) pour programmer un plan d'action en priorisant les ouvrages à réhabiliter.

Les perspectives

En complément de la poursuite des actions de l'année 2023, les actions suivantes seront engagées :

Gestion et maîtrise de la ressource :

- Lancement d'un accord-cadre de laboratoire d'analyse des eaux pour mesurer la qualité des eaux en complément des analyses réglementaires de l'ARS

Connaissance et gestion patrimoniale :

- Lancement d'un marché de prestation et d'achat de matériels de recherche de fuite
- Lancement d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre pour les futurs projets d'envergure (unités de traitement, rénovation des châteaux d'eau, construction d'ouvrages de stockage, ...) avec un budget prévisionnel de 400 000 €HT/an



41 forages

7 stations de traitement (hors chloration)

52 réservoirs
soit 40 390 m³ de stockage

2015 kms de réseaux dont 956 en régie

120 690 abonnés

32 320 m³ d'eau par jour en moyenne sont consommés

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

- Réalisation de travaux préalables à l'intervention sur le château d'eau de Béthune (liaison Béthune -Beuvry, vannes de sectorisations, ...) pour un budget prévisionnel de 700 000 €HT
- *Réalisation d'un levé topographique sur le secteur de la régie et de la délégation assurée par l'opérateur Suez pour un montant prévisionnel de 400 000 € HT. Il est précisé que sur le secteur de la délégation assurée par l'opérateur SAUR, ce relevé a déjà été réalisé et il est en cours sur le secteur en délégation assurée par l'opérateur*

La Communauté d'agglomération poursuivra également ses actions de lutte contre les eaux rousses avec la remise en conformité de l'unité de traitement contre le Fer de Gonnehem ainsi qu'une nouvelle tranche de nettoyage des réseaux sur d'autres secteurs concernés.

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Garantir l'approvisionnement et la qualité en eau du territoire

L'assainissement et les eaux pluviales urbaines

La Communauté d'Agglomération exerce la compétence :

- gestion des eaux pluviales urbaines : la collecte, le transport et la gestion des eaux pluviales par stockage et/ou infiltration.
- assainissement des eaux usées collectif : la collecte, le transport et le traitement des eaux usées
- assainissement non collectif des eaux usées : pour les logements non raccordables aux réseaux (quelques 20 000 foyers), la compétence est exercée par le biais du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le patrimoine est composé de :

- 1145 km de réseaux d'eaux usées dont 322 km en réseaux unitaires,
- 16 stations d'épuration d'une capacité supérieure à 200 EH, 4 traitements par lagunage et 13 microstations.

L'ensemble des unités techniques sont gérées par deux délégataires, hormis 3 microstations en régie directe. Le réseau des eaux pluviales et les 176 km de réseaux d'assainissement collectif de l'unité technique de Béthune sont entretenus en régie. L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi de répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau.

L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Les actions phares de 2023

Tarification de l'assainissement

Fin 2023, le Conseil communautaire a approuvé la revalorisation des tarifs de la redevance d'assainissement collectif de 5 %, à compter du 1er janvier 2024, notamment pour couvrir l'inflation, (soit une part fixe à 36.75 € HT/ an et une part variable à 2.00 € HT/m³.), ainsi que l'indexation de ces tarifs sur l'inflation à compter de 2025.

De même, les tarifs des prestations de contrôle des installations d'assainissement non collectif ont été revalorisés.

Le budget principal viendra abonder le budget annexe de l'assainissement collectif, dès 2024, au titre d'une contribution exceptionnelle de 2 millions d'€/ an, pour financer les dépenses liées à l'exploitation et au renouvellement des réseaux unitaires.

Les investissements à réaliser s'élèvent à 120 Millions d'euros et sont définis dans un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2023-2032 du Projet de Territoire.

328 535 €

investis sur les réparations ponctuelles de réseau

1410

diagnostics assainissement dans le cadre de la vente d'un immeuble

147 boîtes

de branchement créées au réseau d'eaux usées et eaux pluviales

104

demandes d'autorisation d'installation d'un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Les unités de traitement

Dans le cadre de l'autosurveillance, la Communauté d'agglomération a procédé à des prélèvements sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 EH.

Des analyses sont réalisées sur divers paramètres : quantité de matières organiques ou minérales, teneur en nitrites et nitrates de l'eau etc.. La fréquence dépend de la capacité de l'unité épuratoire. Les rendements sont supérieurs à 80% pour les stations les plus importantes.

Un suivi du milieu récepteur est effectué 2 fois par an sur les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 EH.

Deux microstations ont été supprimées (Vieille-Chapelle et Locon) par raccordement des réseaux de collecte sur les ouvrages des STEP de Richebourg et Béthune.

Les déversoirs d'orage ou trop-pleins

141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés dont 8 ont une charge de pollution organique supérieure à 600kg/j de DBO₅.

Les travaux ou études mis en œuvre

- Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 € TTC
- Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9,95M €HT (2021-2024)
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 2, 334 M€TTC
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux pluviales en techniques classiques : 595 208 €TTC
- Travaux d'amélioration de réseaux d'eaux pluviales en techniques alternatives : 486 863 €TTC
- Etude de faisabilité pour le raccordement des effluents de l'unité technique d'Auchy les Mines sur la STEP du SIZIAF : 47 796 € TTC

Les contrôles

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :

- contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement.
- procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif. En 2023 : 147 contrôles de conception dont 87 réhabilitations ; 140 contrôles de bonne exécution dont 73 réhabilitations et 1581 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien réalisés.

Les perspectives

En complément de la poursuite des actions de l'année 2023, les actions suivantes seront engagées :

Autosurveillance

- Poursuite de l'étude de fiabilisation des outils de mesure,
- Travaux de fiabilisation des équipements de mesure.

Poursuite et achèvement des travaux pour la **réalisation d'un bassin de stockage/restitution de 10 000 m³ de l'unité technique de Béthune** pour limiter les déversements au milieu naturel provenant des déversoirs d'orage.

Obtention des autorisations administratives pour le commencement des travaux de **mise en conformité du système d'assainissement d'Auchy- Haisnes.**

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Poursuite du programme d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées.

Poursuite des travaux d'amélioration des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines par techniques classiques et alternatives.

Equiperment de l'ensemble des services d'un **SIG Métier** et d'une **Gestion et Maintenance Assistée par Ordinateur**. (GMAO)

PROJET

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Protéger les habitants des risques naturels et technologiques

Lutte contre le ruissellement et les inondations

La politique GEMAPI de l'Agglomération a été instituée par la prise de la compétence obligatoire du même nom au 1^{er} janvier 2018 et fortement soutenue par la levée de la taxe GEMAPI votée en 2021, permettant de générer un budget annuel de 8 millions d'euros. La compétence GEMAPI a été renforcée par la prise d'une compétence connexe en 2021 concernant la lutte contre les ruissellements. A ce titre, elle met en œuvre des programmes de lutte contre les ruissellements et de lutte contre les inondations.

La Communauté d'agglomération est également tenue de procéder au recensement et au classement de ses systèmes d'endiguement. La lutte contre les inondations représente le risque majeur principal sur le territoire.

Les actions phares de 2023

Lutte contre les ruissellements

- Etude de conception d'un programme d'aménagements et de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Lawe Amont sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL,
- Etude de conception d'un programme d'aménagement de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Lacquette (Maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL),
- Finalisation de la remise en état des fossés présents sur 12 communes du Bas-Pays,
- Début des travaux d'optimisation du bassin AFR de Lambres-Lez-Aires,
- Début de l'étude de lutte contre les ruissellements sur les communes de Lillers et d'Ecquedecques,
- Début de l'étude recensement et de l'élaboration du plan de gestion des fossés sur 32 communes du Bas-Pays, sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL.

Lutte contre les inondations

- Etudes de conception des opérations PAPI,
- Etude de caractérisation et de classement des systèmes d'endiguement de la Lawe, de la Clarence et de leurs affluents,
- Travaux de lutte contre les inondations : finalisation des travaux de la retenue collinaire de Norrent-Fontes, travaux des ZEC Lawe à Gosnay, La Comté et Ourton.

Création du service « Risques »

1 bassin AFR acquis pour l'€ symbolique à Lambres-lez-Aires

100 000 € de travaux réalisés sur les fossés

2,62 M€ de travaux de lutte contre les inondations

14 opérations PAPI finalisées

400 000 m³ de retenue d'eau créés à ce jour

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Ce service permet de porter la politique de prévention et gestion des risques. Ce service intègre la compétence des Sapeurs-pompiers volontaires communautaires qui ont réalisés 6 365 interventions au cours de l'année 2023.

L'année 2023 a également été marquée par le lancement de l'étude pour la réalisation du plan intercommunal de sauvegarde

PROJET

Préserver les espaces agricoles et naturels

La Communauté d'Agglomération gère plus de 500 ha de terrains qui sont pour la plupart des sites des friches minières, devenues des biotopes riches, hébergeant une flore et une faune très spécifiques. Elle souhaite, par l'intermédiaire des plans de gestion de ces sites, préserver ces espaces et les lier par des corridors écologiques en les gardant accessibles aux promeneurs et amis de la nature.

Par ailleurs, les Ecogardes développent divers projets afin de préserver ou d'améliorer la biodiversité, en recréant des conditions propices à certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes, la faune et la flore aquatiques, etc.

Les actions phares de 2023

En 2023, la Communauté d'agglomération a continué à assurer les travaux de la gestion courante des sites naturels, essentielle au maintien des espèces dans leur habitat spécifique, et permet également l'ouverture au public de ces espaces :

- Gestion différenciée,
- Entretiens,
- Nettoyages.

La collectivité a conventionné avec le **Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France** pour une durée de 3 ans, dans l'objectif, entre autres, de s'appuyer sur une expertise reconnue pour le suivi des plans des gestions des sites et la réalisation d'un schéma directeur des espaces verts du territoire.

Les **Ecogardes** ont réalisé avec les communes diverses opérations :

- **Opérations 1000 arbres, vergers conservatoires, arbres têtards, 1 millions d'arbres** : 7 projets, soit 4041 plants d'essences régionales, 76 arbres fruitiers et 56 têtards
- **Opération Plantons le Décor** : 72 commandes pour 10 351 arbres et arbustes et 89 arbres fruitiers

Le suivi des sites aménagés les années précédentes pour les mares, les gîtes hibernaux et les combles et clochers a été poursuivi.

L'année 2023 a été également permis de finaliser des **Atlas de la Biodiversité Communale** et de valider les derniers **plans de gestion des sites naturels**.

Aménagement du site de la Vallée Carreau sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles les Mines

Les travaux d'aménagement écologique et paysagers, ont démarrés fin 2021 et se sont achevés courant 2023 pour un coût total de 1 900 000 €

L'inauguration du site a eu lieu en septembre 2023.

64 000 € HT

investis pour la gestion

écologique du

boisement du

site de Carbolux

50 000 € HT

pour l'entretien

courant des sites

naturels

4 117 arbres

d'essences

régionales et

arbres fruitiers

plantés

Renforcer l'utilisation des friches et dents creuses pour l'urbanisation

Le schéma d'aménagement commercial adopté par la Communauté d'agglomération en 2019 repose sur 4 enjeux majeurs :

- la gestion des friches commerciales sur le territoire,
- la limitation du développement des commerces « de flux »,
- le rééquilibrage des activités entre centralités et périphéries,
- la prise en compte des critères environnementaux du SRADDET et du PCAET.

Son application, à travers les avis rendus en Commission départementale d'aménagement commercial par les élus, permet de limiter l'artificialisation des sols pour des implantations commerciales.

Les actions phares de 2023

En 2023, 9 rencontres avec des promoteurs immobiliers et enseignes ont permis de leur présenter les objectifs de moindre artificialisation et de prise en compte des critères environnementaux du PCAET figurant dans le schéma d'aménagement commercial de l'Agglomération, qui ont été largement confortés par la retranscription de la Loi Climat et Résilience dans les règlements de Commissions départementales d'aménagement commercial (code du commerce).

Les constructeurs de surfaces commerciales sont incités à utiliser en priorité les friches existantes pour leurs implantations, et à compenser l'artificialisation qu'ils génèrent.

En parallèle, le doublement des taux de la taxe sur les friches commerciales doit inciter les propriétaires de locaux vacants à les remettre sur le marché.

En 2023, les taux d'imposition à la TFC sur notre territoire sont de :

- 20% de la valeur locative foncière du bien en année 1,
- 30% de la valeur locative foncière du bien en année 2,
- 40% de la valeur locative foncière du bien à partir de la 3^{ème} année.

Pour accompagner ces mesures, l'Agglomération finance des dispositifs de résorption de la vacance commerciale en centre-ville et centre-bourgs : Mon Commerc'En Test® et Ma Boutique à l'Essai® qui permettent à un porteur de projet de tester son activité dans un local vacant à loyer modéré, avec un bail dérogatoire et un accompagnement renforcé.

En 2023, un Commerc'en Test® a été inauguré à Calonne-Ricouart, deux Boutiques à l'Essai® ont été inaugurées à Auchel, une nouvelle entreprise a été installée à Lillers en Boutique à l'Essai® et un appel à candidature a été lancé à Richebourg pour la première Boutique à l'Essai® en milieu rural.

Ces deux dispositifs permettent d'accompagner les propriétaires publics et/ou privés à remettre en location un local commercial vacant.

1 Commerc'en
test

2 boutiques à
l'essai

Préserver les espaces agricoles et naturels

Geotopia

Geotopia la Maison de la Nature est un équipement de la Communauté d'agglomération qui permet la sensibilisation et l'accompagnement de différents publics sur les thématiques de la découverte et de la protection de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture respectueuse de la nature, et de l'astronomie. Elle organise des programmes d'activités pour le grand public, accueille des groupes d'élèves ou d'adultes, développe des partenariats avec des acteurs du territoire et des services de l'agglomération, et crée des outils de sensibilisation.

Les actions phares de 2023

Mise en œuvre d'un programme d'éducation et d'animation à la transition écologique du territoire

- Quatre programmes d'activités trimestriels ont décliné 144 nouvelles **activités guidées auprès des particuliers**. Elles ont porté sur la **sensibilisation** à diverses thématiques : la protection d'écosystèmes naturels, la protection d'espèces animales et végétales locales vulnérables et les moyens d'agir : sorties guidées naturalistes, ateliers de découverte, relais d'évènements nationaux, journée événementielle.
- A la demande de groupes constitués, 115 activités ont été organisées pour accompagner des **projets pédagogiques sur le développement durable** : des balades nature, des ateliers pratiques, des visites du jardin naturel, des parcours de découverte dans un espace naturel, des jeux de piste au sein du jardin naturel de Geotopia.

Mise à disposition d'outils de sensibilisation à la biodiversité locale

Des enfants et des adultes ont pu bénéficier en visite libre des divers **outils pédagogiques** existants : centre documentaire, zone humide, ruche pédagogique, jardins au naturel, espace « Jardinette », observatoire ornithologique.

Les familles ont également pu bénéficier de quatre **jeux de pistes** créés par l'équipe d'animation :

- « **les jardins-refuges d'été** » et « **les jardins-refuges d'automne** » ont permis aux participants de découvrir et d'observer selon la saison la biodiversité animale et végétale dans les jardins et les moyens simples de l'accueillir chez soi.
- un parcours de découverte « **Enquête dans le marais** » et un nouveau parcours « **Enquête nature** » ont permis aux familles de découvrir selon la saison une zone humide d'intérêt biologique remarquable et ses interactions avec quelques espèces animales inféodées à ce milieu (tritons, amphibiens, busard des roseaux).

Ces actions ont permis de sensibiliser et d'accompagner différents publics à la transition écologique et à la préservation de la biodiversité.

259

événements et activités organisés en faveur de la préservation de la biodiversité

6630

personnes sensibilisées

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques

Economie circulaire et Prévention des déchets

Le service Economie Circulaire et Prévention des déchets a pour mission principale d'initier, et de déployer des actions opérationnelles via la stratégie Déchets 2021-2031 et la Feuille de Route Economie Circulaire 2021-2026. Le service travaille sur les thématiques de lutte contre les différents types de gaspillage, préservation des ressources et prévention des déchets, mais également sur l'exemplarité de la collectivité. Il doit répondre à la réglementation (Loi AGEC de 2020) mais doit aussi atteindre un objectif territorial : baisser de 15% les déchets ménagers et assimilés d'ici 2031 et valoriser la matière à hauteur de 67 % des produits pris en charge par la Communauté d'agglomération.

Les actions phares de 2023

Lancement de l'étude de Planification et de Programmation « Matières » (E2PM)

Cette étude doit permettre d'étudier les flux de matières, les forces et les faiblesses des secteurs du BTP, de l'agro-alimentaire, du plastique et des D3E, d'identifier les risques d'approvisionnement, et de déterminer leur capacité de résilience pour développer une économie vertueuse sur le territoire.

Chantier de démolition exemplaire du garage et de l'atelier mécanique

Cette opération s'est concrétisée par la réalisation d'un diagnostic Produits Equipements Matières Déchets, base d'une déconstruction respectueuse des filières de réemploi et de valorisation locale. 92 % des matériaux du chantier de démolition du garage de Labeuvrière seront soit réemployés, soit recyclés selon le PEMD

Commande publique responsable

Le service a participé à l'élaboration d'une convention avec le Cd2E pour un accompagnement de la collectivité sur la thématique « sensibilisation des élus et des techniciens et accompagnement à l'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables ».

Sensibilisation des scolaires et écoles éco-responsables

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, des animations portant sur les thématiques du compostage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du zéro déchet et du tri des déchets ont été dispensées dans les établissements scolaires du territoire, des programmes « établissement scolaire éco-responsable » ont également été co-écrits avec les responsables d'établissements et les enseignants.

3 645

élèves
sensibilisés via
183 animations

2 767

composteurs
individuels
distribués

23 sites de

compostage
installés en
supplément des
24 déjà existants

7 acteurs

économiques
accompagnés

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Projet « Cap 2050, Agir pour demain ! »

Le service a accompagné 4 classes de collèges du territoire (102 élèves) dans une réflexion sur les enjeux écologiques de leur établissement et de leur environnement proche à l'horizon 2050. Les élèves doivent imaginer, sous le prisme de l'Alimentation durable, ce que sera leur environnement en 2050 (via des interventions, animations et visites).

Promotion du compostage

Le service accompagne les acteurs du territoire dans la gestion de leurs biodéchets via le compostage de proximité : dispositifs de compostage (composteurs individuels à tarifs subventionnés pour les habitants, mise à disposition de composteurs de gros volume en établissement), sensibilisation des habitants (16 stands sur le compostage, réunions publiques), accompagnement des acteurs (conventionnement avec les communes, AMI pour les acteurs économiques, conseils techniques) et enfin, formations et montées en compétences (44 référents de site compostage, 5 guides composteurs bénévoles et 4 guides composteurs formés).

Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 3 collèges ont été accompagnés par le service afin de lutter contre le gaspillage alimentaire au sein de leur restaurant scolaire. Basé sur un diagnostic initial et des actions réalisées par le personnel de l'établissement, l'équipe enseignante et des élèves, ce projet a permis une réduction d'environ 23% du gaspillage alimentaire.

Accompagnement aux changements de comportements

Le service sensibilise à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au zéro déchet, au réemploi et à la réparation, au don et à la prévention des déchets en général, via des ateliers, des stands et des événements.

Ainsi, ce sont en 2023 :

- 550 visiteurs, 21 stands, 90 réparations lors du Salon du Réemploi et de la Réparation
- 1230 STOP PUB distribués
- 90 personnes sensibilisées au zéro déchet
- 515 jouets collectés lors de l'opération Sapin Solidaire

Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques

Collecte des déchets

En complément des actions visant à tendre vers le « zéro-déchet », la Communauté d'Agglomération effectue en régie la collecte des déchets ménagers et la gestion de ses déchetteries. Seule la collecte des points d'apports volontaires des ordures ménagères résiduelles et des recyclables est effectuée par un prestataire privé. Les objectifs sont de répondre à la réglementation, tout en favorisant la valorisation et le traitement à la parcelle, et de rendre les collectes et le traitement des déchets les moins impactant sur l'environnement.

Les actions phares de 2023

Mise en place des extensions des consignes de tri :

L'extension des consignes de tri a été effective au 1^{er} janvier 2023. Cette simplification du tri a nécessité une communication auprès des 280 000 habitants afin de les informer des nouvelles règles et de la possibilité d'adapter le volume de leur bac. A ce titre, 8 700 bacs ont été échangés. En 2023, le tonnage des déchets recyclables collecté a augmenté de 1,6 % (223 Tonnes), quant à celui des ordures ménagères, il a baissé de 6,27 % (4 404 T). Des travaux pour adapter le centre de tri de Ruitz ont été également nécessaires pour recevoir l'ensemble des déchets, pour un montant de 310 000 € TTC.

Conteneurisation de la collecte des déchets verts

La conteneurisation de la collecte des déchets verts a été finalisée sur les communes de Béthune et Bruay-La-Buissière. Elle permet de contenir la quantité de déchets collectés et par conséquent de favoriser le traitement à la parcelle et s'est traduite par la mise en place de 10 000 bacs.

Conteneurisation de la collecte des déchets ménagers et recyclables

En complément de la conteneurisation de la collecte des déchets verts, il a été proposé aux habitants béthunois de les équiper de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables. Plus de 1 000 foyers ont été équipés, soit 2 000 bacs supplémentaires.

Renouvellement du parc poids lourds

2 nouveaux véhicules bennes à ordures ménagères ont été livrés, pour un investissement total de 525 600 € TTC. Ces véhicules sont affectés à la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables. Ils disposent des dernières normes environnementales en vigueur, mais aussi d'un lève conteneurs hydrau-électrique permettant de limiter le régime moteur lors de leur utilisation, ce qui a pour conséquence de réduire la consommation de carburant et les nuisances sonores (fonctionnement sur batteries autonomes).

Concernant l'apport volontaire, 2 véhicules ont été livrés pour un investissement de 507 288 € TTC. Ces véhicules seront affectés à la rotation des bennes de déchetteries et au vidage des points d'apport volontaire.

Ces actions ont permis dans la continuité des exercices précédents de valoriser énergétiquement mais aussi de recycler les déchets afin de tendre vers une économie circulaire qui conçoit tout déchet comme une ressource valorisable et qui permet une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

193 892 T

de déchets collectés et traités dont

78 842 T

d'ordures ménagères et assimilées valorisées énergétiquement en produisant

39 820 T de

vapeur et

10 964 MWh

d'électricité

106 232 T

ont été valorisées en matière ou organique

8 818 T de

déchets enfouis soit une baisse de 22 % par rapport à 2022

Réduire la part modale de la voiture individuelle et développer une mobilité vertueuse et 100 % verte

La Communauté d'agglomération a déployé en 2020 sa feuille de route mobilité avec un ensemble d'actions et de projets pour développer une mobilité vertueuse. L'objectif étant de réduire l'autosolisme via le renforcement de la part modale des transports en commun mais aussi par l'aménagement des pôles gare, le co-voiturage et les transports solidaires et enfin en favorisant les modes doux/actifs.

Les actions phares de 2023

Finalisation de l'étude sur le désenclavement de la frange ouest de la MEL

Création du réseau structurant intercommunal

La Communauté d'agglomération travaille sur un réseau structurant intercommunal et a ainsi initié au cours de l'année 2023 des premières pistes, qui ont conduit à solliciter l'accélération du schéma cyclable d'Artois mobilités sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

Renouvellement de la Délégation de Service Public Artois Mobilités à Transdev

La Communauté d'agglomération a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Artois Mobilité, qui en assure l'exercice par le biais d'une délégation de service public.

Renouvellement du Pass'Mobil'Agglo

Le Pass'Mobil'Agglo est une aide destinée aux habitants pour l'achat de vélos et d'équipements vélo. La Communauté d'agglomération, compte-tenu du succès du dispositif lancé en 2022, a décidé de le renouveler.

Opération Communautaire sur les pôles gares

- Quartier de la gare à Isbergues

800 bons Pass'Mobile Agglo distribués

5,8 M de voyages sur les bus TADAO sur le territoire de la Communauté d'agglomération

53 stations IRVE installées

12 522 sessions de recharge

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Poursuite de la mission opérationnelle avec les acquisitions foncières auprès de propriétaires privés et lancement de la démarche d'acquisition d'emprises foncières auprès de la SNCF.

- **Aménagement du pôle multimodal de la gare de Lillers**
Approbation du schéma directeur d'aménagement. Lancement de la négociation des emprises foncières auprès de la SNCF. Réalisation des études préalables afin d'engager la phase de conception de projet en 2024.
- **Parking TER Nord de Béthune**
Reprise des démarches avec la Région Hauts-de-France et la SNCF pour réaliser le contrôle d'accès du parking.

Poursuite et finalisation du plan de déploiement des IRVE

Déploiement des infrastructures de recharge des véhicules électriques avec la mise en service de 5 bornes de recharge sur les communes de Hinges, Gosnay, Divion (Aire de covoiturage), Camblain-Châtelain et Lillers (Aire de covoiturage)

Afin de développer l'offre, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche pour inciter au développement des initiatives privées.

Réduire l'impact énergétique des logements du territoire

La réduction de l'impact énergétique des logements passe par la rénovation du parc ancien, et prioritairement les passoires énergétiques (Classe F et G) qu'ils soient occupés par le propriétaire ou mis en location. Au-delà de la réduction des factures, les travaux d'isolation favorisent le bien-être chez soi et le confort des logements. Les nouvelles normes de construction, notamment des logements sociaux, permettent d'atteindre des niveaux de performance énergétique qui permettent aux ménages de maîtriser leurs charges dans un contexte inflationniste.

Les actions phares de 2023

La Communauté d'agglomération a mis en place un Espace Conseil Habitat (Ex Guichet Unique) pour conseiller et accompagner les ménages dans leur parcours de rénovation principalement thermique du logement. Des permanences physiques pour les particuliers se sont tenues à l'hôtel communautaire et dans certaines communes, notamment celles situées en OPAH RU, associées à des permanences téléphoniques quotidiennes.

La rénovation du parc privé, soutenue par les aides de l'ANAH et de la Communauté d'agglomération, est une priorité : **316 logements de propriétaires occupants** et **33 logements locatifs** ont bénéficié d'une aide de la Communauté d'agglomération pour un montant de 818 000€ (mobilisant également plus de 6M€ de Crédits ANAH instruits par le service Habitat).

La **rénovation des cités minières** dans le cadre de l'ERBM a été programmée pour **113 logements** à Barlin et Hersin mobilisant **629 000€** de la Communauté d'agglomération. La **rénovation de 69 logements** a été actée dans le quartier NPRU du Mont-Liébaud à Béthune.

Le dispositif d'aides à l'habitat public de l'Agglomération a été réécrit pour inclure l'obligation d'usage d'éco matériaux et le principe de la sobriété foncière pour que les projets puissent bénéficier de financements.

Aide à la pierre

1,33 M€

d'aides de la
Communauté
d'agglomération
et de l'Etat pour
la rénovation de

310 logements

dont **196**

logements
rénovés ou
construits avec
des éco-
matériaux

Priorité 3

→ Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

Outil d'attractivité du territoire, la culture est une action forte de la communauté d'agglomération pour créer du lien social et être accessible à tous. Ainsi, de par ses propres équipements, mais aussi par son accompagnement auprès opérateurs culturels, la communauté d'agglomération s'engage en ce sens.

Parce que les traditions ou fêtes locales sont au cœur de nos communes, la communauté d'agglomération s'attèle à leur pérennité en soutenant les actions qui sont mises en place ou en encourageant leur développement. Pour le bien-être de ses habitants, elle favorise la découverte, encourage la pratique et le développement du sport, notamment grâce à des équipements de qualité.

Le bien-être des habitants passe également par la préservation et valorisation des paysages mais aussi du cadre de vie et du patrimoine bâti.

Ainsi, la Communauté d'agglomération souhaite mettre en valeur et préserver la diversité de ses paysages et de son patrimoine bâti

Elle accompagne également les habitants afin que chacun y dispose d'un habitat digne et de qualité.

La Communauté d'agglomération est également engagée pour l'accès aux soins et aux droits pour tous .

Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle

La Direction de la Culture déploie son projet autour de ses deux équipements communautaires que sont Labanque (arts visuels) et le Conservatoire de musique et de danse ainsi que sur un certain nombre de dispositifs, d'actions, de projets qu'elle engage au quotidien autour de l'éducation artistique et culturelle, des arts visuels dans l'espace public (Street Art), de la lecture publique, du spectacle vivant. Elle gère et valorise, par ailleurs, la Donation Kijno et soutient un certain nombre d'acteurs culturels associatifs qui font la vitalité culturelle du territoire.

La politique culturelle de la Communauté d'agglomération propose une large gamme d'actions. L'ensemble des actions portées par la direction veille à s'adresser à tous les publics et notamment les plus fragiles : personnes en situation de handicap, personne en situation de réinsertion professionnelle, personnes bénéficiaires des minima sociaux, jeunesse, sénior...

Ces actions veillent également à un égal accès pour tous et par tous à l'offre et à la pratique culturelle.

Parmi les mots clés liés au développement durable : cohésion sociale, insertion, égalité des chances, lien intergénérationnel, accès à la citoyenneté...

Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)

Le CLEA répond à un besoin d'ouverture culturelle et artistique de l'enfant et du jeune et, à ce titre, participe de son épanouissement et de son bien-être

Cette année ce sont 6 artistes en résidence pendant 4 mois chacun sur le thème "un temps pour rêver". Un plasticien, une réalisatrice, une chanteuse musicienne, un musicien MAO, 2 artistes paysagistes sont allés à la rencontre des jeunes et des enfants dans 40 établissements scolaires, 9 structures municipales (centres de loisirs, médiathèques...), structures médico-sociales (IME, EPSM, coallia...).

Le festival Les petits Bonheurs

Un festival pensé autour des arts visuels et arts du cirque et qui valorise le rôle et la place des personnes en situation de handicap, devenant le temps d'un projet de véritables "créateurs de bonheur". Ce sont 11 artistes Street Art et Cirque en résidence de création avec plus de 500 personnes en situation de handicap sur 12 communes de l'agglomération. La ligne artistique développée est celle des arts ludiques. 62 œuvres de street art sont venues s'ajouter au parcours déjà existant. Ces œuvres ont eu un fort retentissement auprès de la population. Les spectacles de cirque ont accueilli 2600 spectateurs en cinq jours.

Les personnes en situation de handicap ont développé leurs talents et ont éprouvé un grand plaisir lors de l'ensemble des temps de créations et de monstration.

La résidence Hémiolia

Une résidence de trois ans sur le territoire d'un ensemble de musique baroque maillant par la diversité des actions qu'il propose l'ensemble du territoire. Par ses actions

2000

enfants et jeunes adultes ayant participé au CLEA

2600

spectateurs dans le cadre du Festival « Les petits bonheurs » sur 5 jours

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

pédagogiques, ses concerts il participe à l'ouverture culturelle et artistique des habitants du territoire.

Labanque

Par la diversité de sa programmation culturelle (expositions temporaires, ateliers de pratique artistique, ateliers petite enfance, résidence d'artistes...) Labanque offre la garantie d'une diversité culturelle.

La programmation des expositions s'attache à présenter des médiums variés, représentatifs de la création contemporaine en arts visuels : peinture, installation, photo, céramique, etc. Les œuvres exposées sont produites pour Labanque. Les artistes ont une approche innovante pour développer leur démarche. Certains d'entre eux/elles, grâce à la bourse de production, expérimentent pour la première fois certaines techniques accompagnés de professionnels, d'artisans d'art.

Ce sont 25 256 personnes touchées par les actions portées par l'équipement

Tous les visiteurs ont accès à la même offre, sans discrimination. Les grands événements sont gratuits et accessibles à tous, dans le respect de la capacité d'accueil. L'équipement accueille des personnes en situation de handicap (agents, stagiaires, visiteurs). Le personnel d'accueil et de médiation est formé pour les accueillir, ils bénéficient d'infrastructures et de visites adaptées. La question du confort de visite est constante, régulièrement posée, évaluée et donne lieu à des expérimentations ou de nouveaux aménagements.

En 2023 : 143 actions programmées

Labanque organise des ateliers intergénérationnels et des événements tout public qui participent à l'intégration des populations et à la mixité sociale. En 2023, des ateliers parents-enfants ont été organisés hors-les-murs dans des communes du territoire et de nouvelles actions dédiées à la petite enfance sont régulièrement proposées.

L'équipement encourage les groupes et les artistes à se déplacer en mode doux et/ou en transport en commun.

Le conservatoire de musique et de danse : les actions EAC

Par l'ensemble des actions d'éducation artistique et culturelle, le conservatoire offre la possibilité à de nombreux jeunes issus des zones rurales et des quartiers Politique de la ville, de découvrir les univers de la musique et de la danse et de les pratiquer. Ces propositions participent de l'émancipation individuelle et collective de l'enfant.

Le conservatoire de musique et de danse : les actions hors-les-murs et le soutien des pratiques amateurs

Le Conservatoire, par son partenariat avec le CREMA soutient et valorise l'ensemble des pratiques amateurs sur des actions culturelles à vocation pédagogique, la mise en place de pratiques collectives et la qualification des pratiques amateurs.

- **Enseignement** : 1 200 élèves inscrits au conservatoire (musique et danse) habitant dans 80 des 100 communes de la Communauté d'agglomération. 70 élèves sont extérieurs au territoire
- **Action Culturelle** : plus de 100 concerts, auditions, master-classes et conférences produites dans 22 communes du territoire. Une quarantaine d'artistes professionnels se sont produits dans le cadre de ces manifestations.

25 artistes

invités à
Labanque

45 rendez-

vous Hors les
murs

88% des

visiteurs de
Labanque
habitent le
territoire

1200

élèves au
Conservatoire

6600

spectateurs aux
événements du
Conservatoire

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

Une dizaine d'écoles de musique et de danse du territoire associées à ces évènements.

- **Education Artistique et Culturelle** : 8 écoles primaires et 1 collège dans 5 communes de la communauté d'agglomération bénéficient d'orchestres à l'école et de danse à l'école.
Cham vocale en préfiguration dans une école élémentaire. 250 enfants bénéficient de ces dispositifs
- **Cohésion sociale** : Le conservatoire communautaire accueille quelques élèves en situation de handicap.

2 formations pour les enseignants : 1 pour les musiciens et 1 pour les danseurs ont été faites en 2023 afin de permettre aux enseignants d'être en meilleure capacité d'accueillir ce public dans l'objectif de renforcer cet accueil lorsque la Cité de la Musique et de la Danse sera construite.

Dans le projet de l'établissement, l'éducation par l'art et à l'art fait partie des valeurs communiquées par les professeurs. Intégrée dans leur enseignement, c'est un facteur de cohésion sociale.

La Donation Kijno

La Donation fait vivre le message humaniste et universel de Ladislav Kijno.

Elle propose des spectacles, des ateliers, des visites, des projets pédagogiques, artistiques et ludiques sur plusieurs mois sur des thèmes universels et d'actualité (S'ouvrir au monde, dénoncer la face noire de l'Humanité, agir en tant que citoyens en prenant modèle sur les Grands Hommes). Travaille avec tous les publics : individuels, scolaires, handicap, seniors, PJJ, Pôle emploi, CAJ, acteurs social et santé... Les messages de Kijno sont porteurs pour emmener les publics dans une réflexion personnelle et une démarche collective autour de la citoyenneté.

Présente 60 oeuvres de Kijno. Toutes les actions proposées sont gratuites et déclinées pour être adaptées à tous les publics. La Donation développe depuis 2022 des actions hors-les-murs.

- 3 400 personnes ont bénéficié en 2023 d'une action
- 1 033 personnes ont assisté à un spectacle à la Donation
- 630 personnes ont bénéficié d'un atelier artistique en hors les murs
- 730 personnes ont assisté à un spectacle en hors les murs

1000

visiteurs à la
Donation Kijno

730

spectateurs
d'actions Hors
les murs

Développer la pratique du sport pour tous et permettre le bien-être

La Direction des Sports de la Communauté d'Agglomération met en œuvre de nombreuses actions afin d'atteindre les objectifs du développement du sport, de garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.

La politique sportive vise à développer le sport pour tous et permettre le bien-être grâce à la gestion de 13 équipements sportifs communautaires et le soutien à la pratique sportive sur le territoire. Parmi les ambitions de la Communauté d'agglomération : atteindre 100 % de nageurs chez les moins de 12 ans.

Elle a initié une politique de promotion et de découverte des pratiques sportives en direction des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Elle participe également à promouvoir les événements culturels à fort rayonnement, les fêtes locales et les traditions populaires, notamment en organisant des événements sportifs.

Les actions phares de 2023

Deux établissements ont marqué l'année 2023

- L'Arena Béthune-Bruay a ouvert ses portes le 1er mars 2023. La Communauté d'agglomération travaille sur la diversification des activités, au-delà des sports de combat.
- Après plusieurs mois de fermeture en raison des travaux de réhabilitation, la piscine communautaire du Brûle à Lillers a été inaugurée le 19 octobre 2023.

En 2023, la Direction des Sports a organisé plusieurs événements à fort rayonnement dans ses différents équipements comme le Tour des 100 communes, les Rand'Agglo à Douvrin et à Lillers, Glisse'N Zik, la journée Handicap, le tournoi international de cricket à Lièttres

Le personnel de la Direction des Sports se mobilise pour accueillir une cinquantaine de manifestations sur les différents sites. Par exemple, les championnats d'Europe de Ju Jitsu, le championnat du monde de Kempo, le gala de danse de Du School, des matchs de Ligue 1 de Futsal à l'Arena Béthune-Bruay. Le site de Loisinord a accueilli le Trail des Pyramides Noires, la Course à obstacles « L'incendiaire » et de nombreux autres rassemblements à caractère culturel, social et économique.

Sport adapté

La base nautique de Beuvry a organisé la journée Handicap en même temps que la signature officielle de la Charte Handicap le jeudi 14 septembre 2023. Cette journée a permis de réunir tous les instituts qui bénéficient de séances de sport gratuites tout au

12 communes

accueillant les
Centres
d'initiation
Multisports

890

diplômes
« Savoir nager »

720

diplômes en
leçons de
natation

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

long de l'année. L'équipement a reçu près de 240 personnes en situation de handicap ce jour-là.

Le sport adapté est exercé au sein du service équi-handi qui travaille avec un public spécialisé ayant un projet personnalisé, à savoir :

- Médiation par le cheval,
- Attelage,
- Relationnel avec l'animal,
- Travail sur le tonus musculaire,
- Latéralisation,
- Sociabilisation.

Savoir nager

- L'apprentissage de la natation

Pendant le temps scolaire, la Communauté d'agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines, et met à disposition de l'Education Nationale plusieurs créneaux par semaine. Ces créneaux permettent l'enseignement de la natation par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs communautaires (MNS).

En dehors du temps scolaire, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs communautaires organisent des séances de leçons ou de perfectionnement pour enfants. A titre d'exemple, un groupe d'apprenants est constitué de 12 enfants dont l'objectif est l'obtention du brevet de 50 mètres. Le tarif pour apprendre à nager est de 57,40 € pour dix leçons pour les résidents de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, et de 86,10 € pour les extérieurs de l'Agglomération.

- Le développement des animations aquatiques effectuées par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs

En 2023, 42 activités par semaine ont été assurées dans les équipements communautaires pendant le temps scolaire. Celles-ci sont l'aquagym et ses dérivés, l'aquabike, l'aquazen, les bébés nageurs, le baby club, le jardin aquatique et le circuit training, notamment dans le cadre des animations « Terre de Jeux 2024 ».

Douze associations sportives ont bénéficié de l'accès aux équipements aquatiques communautaires : Auchel Natation, Auchel plongée, Ass'Eau Natatous (natation synchronisée), Stade Béthunois Pélican Club, Béthune Subaquatique, Club Nautique de Divion, Club de plongée Les Subaquanautes, Association de Sauvetage et de secourisme divionnaise, Association Sportive Lilléroise Natation, Association de Sauvetage et de secourisme lilléroise, Club Nautique Noeuxois et Dive Plan France (plongée).

En juin 2023, le site de Loisinord a connu le transfert du stade nautique à la ville de Noeux-Les-Mines. La Communauté d'Agglomération ne gère dorénavant que le stade de glisse qui offre la possibilité de pratiquer du ski alpin, du snowboard et de la luge sur une piste de ski artificielle.

L'année 2023 a également été marquée par l'arrêt des activités à la base aérienne ultra-légère à la ferme de Bajus. Seules les prises de vue en drone ont été conservées et sont réalisées par les deux agents de cet équipement.

Préserver et valoriser les paysages, le cadre de vie et le pâtrimoine bâti

La communauté d'agglomération participe à l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du territoire en aménageant des itinéraires cyclo-touristiques et des équipements fluviaux et fluvestres et en promouvant les circuits de randonnées pédestres. Elle réalise les études pré-opérationnelles d'aménagement assure la coordination des projets en appui des directions supports.

Les actions phares de 2023

Aménagement de la presqu'île de Béthune-Annezin

Lancement de la mission d'AMO et élaboration du programme de travaux pour l'aménagement d'un équipement destiné au stationnement de bateaux de plaisance.

Aménagement de la Gare d'Eau de Guarbecque

Définition des besoins et élaboration du cahier des charges pour la mission d'AMO qui débutera en 2024.

Eurovelo5

Validation du programme de travaux des tronçons sous maîtrise d'ouvrage Agglo (Houdain-Haillicourt-Bruay et Fouquereuil-Annezin-Béthune), coordination avec le Département pour les tronçons relevant de leur maîtrise d'ouvrage.

Randonnée pédestre

- Aménagement et entretien des 84 circuits pédestres : balisage, débroussaillage, petits aménagements (passerelle de Lespesses ...),
- Renouvellement de 10 fiches rando et reconduction de 6 circuits pédestres à la labellisation FFRP pour 5 ans,
- Implantation d'un Relais Info Rando à Guarbecque,
- Promotion de la Via Francigena : Mise en œuvre d'un diagnostic par le CAUE sur les équipements attenants à la Via Francigena et Recherche d'une gouvernance à différentes échelles : Département du Pas de Calais, natinal, ..., au sein de l'AEVF.

51 fiches

randonnée à
disposition du
public

800 km

de linéaires de
randonnée
pédestre
entretenus au
cours de l'année

par **3**

associations
d'insertion par
l'emploi

Assurer un logement digne aux habitants et proposer une offre de logements adaptée au cycle de vie des habitants

La Communauté d'agglomération intervient au titre de sa compétence équilibre social de l'habitat afin d'orienter la production de logements sociaux face aux besoins des habitats et notamment des plus vulnérables, comme les jeunes, les personnes âgées et les ménages marginalisés.

Elle aide à l'améliorer du parc existant, pour l'adapter et offrir des conditions de logement digne. Il convient de renforcer des moyens opérationnels pour la lutte contre le mal logement. Ces orientations sont traduites dans le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les actions phares de 2023

Aider à la production et à la rénovation des logements locatifs sociaux

En tant que délégataire des aides à la pierre, la Communauté d'agglomération arrête la programmation de la construction des logements sociaux avec les opérateurs (Promoteurs et Bailleurs sociaux). 380 logements ont été programmés en 2023, aides à hauteur de 464 000 € par la Communauté d'agglomération.

Aider à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (PMR)

Au titre des aides de la Communauté d'agglomération : 403 500 € ont été alloués à des bailleurs sociaux pour 4 projets PMR en 2023 ; ces opérations sont mixtes et comptent 120 logements PMR :

- Annequin, 11 logements en béguinage,
- Annezin : 82 logements pour une résidence intergénérationnelle,
- Houdain : 20 logements en béguinage,
- Norrent-Fontes : un béguinage de 7 logements.

Accompagnement de l'EPDAHAA - Partenaire Charte Handicap - sur un projet de logements inclusifs pour 12 personnes et soutien de l'opération dans le cadre de l'appel à

721 dossiers de permis de louer instruits

481 Permis de louer accordés

155 dossiers cofinancés par la Communauté d'agglomération pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

manifestation d'intérêt 2023 lancé par le Département du Pas-de-Calais « Pour la mobilisation de l'aide à la vie partagée dans le cadre du déploiement d'habitats inclusifs ».

Convention avec l'Association des Paralysés de France pour la réalisation de diagnostic auprès des demandeurs ou occupants de logements sociaux.

Cette action est menée depuis 4 ans : 60 ménages diagnostiqués en 2023.

La démarché a été présentée aux bailleurs sociaux car l'offre en logement PMR est faible et les besoins sont multiples. Aussi, une autre piste est envisagée sur 2024 avec un volet diagnostic de l'offre : les bailleurs sociaux pourront solliciter l'APF pour des diagnostics de leurs logements.

Les situations de relogement bloquées sont analysées dans un groupe inter-bailleurs/Agglomération pour trouver une solution appropriée.

Dans le cadre de la **Charte handicap**, la Direction de l'habitat a établi un inventaire des logements en sollicitant les bailleurs ayant signé la charte handicap.

Extension du périmètre du Permis de louer et instruction des demandes d'autorisation

22 communes se sont engagées dans le dispositif permis de louer (APML), dont 3 dans le cadre du dernier appel à manifestation d'intérêt lancé par la Communauté d'agglomération.

8000 logements sont potentiellement soumis à autorisation de mise en location. Cet outil contribue au repérage des situations de mal logement et permet de nouer le dialogue avec les propriétaires en faveur de l'amélioration du parc.

Accueil des gens du voyage

Rénovation de l'aire des gens du voyage de Béthune : cette aire de 45 places a été fermée 5 semaines afin d'être améliorée par l'ajout d'éléments de confort et la sécurisation du local d'accueil. La Communauté d'agglomération a bénéficié de 198 069 € de subventions (plan de relance + DSIL).

L'aire de Lillers a été fermée en novembre 2023 pour plusieurs mois afin d'être remise aux normes.

Concernant la gestion, un comité local de suivi s'est réuni pour chacune des aires, couplées à des rencontres trimestrielles des acteurs.

Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous

La feuille de route santé du projet de territoire vise à garantir un accès aux soins et aux droits pour tous via l'installation de professionnels de santé, l'accès aux soins et accompagnement de la pratique du sport-santé.

L'Agglomération dispose d'outils pour mener à bien cette politique : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Santé Mentale. Autour de ces 3 dispositifs gravite une forte dynamique partenariale : ARS, Préfecture, Département, CPAM, GHT, cliniques et polyclinique, FILIERIS, EPSM, URPS, Ordre des médecins, CPTS, réseaux de santé...ainsi qu'un collectif d'habitants.

Les actions phares de 2023

Le CLS s'est achevé en fin d'année 2023 avec un plan d'actions réalisés à 80%.

L'année 2023 a été riche **d'actions de prévention, de promotion de la santé et de partenariats** : grandir avec les écrans, sant'étudiants, projet Bulles d'air avec la Mutualité Française (air intérieur), ciné-débat, soutien au développement de la Maison Sport Santé Social portée par l'UFOLEP, déploiement des points d'écoute et d'orientation psychologiques...

La Communauté d'agglomération a concrétisé un partenariat avec la Mutuelle Just en vue du **déploiement d'une Mutuelle pour tous**, partenariat auquel ont souscrit 52 communes. Plus de 1000 personnes ont souscrit à cette mutuelle.

La feuille de route « **soutien à la démographie médicale** » a été consolidée avec :

- la mise en ligne de la plateforme de stages des métiers de la santé,
- l'organisation du Salon des métiers de la santé et des services à la personne en lien avec la direction du Développement économique,
- les 2 journées d'accueil des internes,
- la soirée sur la filière visuelle,
- la mise en place d'une formation Maître de Stage Universitaire pour les médecins généralistes du territoire,
- le travail à la création d'un centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes : Labourse, Norrent-Fontes, Gauchin le Gal, Robecq. L'équipe médicale sera composée de médecins généralistes et de sage-femmes.

La démocratie participative en santé est animée par le collectif d'habitants « Les Artisans de la Santé » engagé sur la **santé des femmes** : une pièce de théâtre sur le thème de la ménopause a été organisée en 2023.

2 500

visiteurs au salon des métiers de la santé et des services à la personne

100

personnes formées aux premiers secours en santé mentale

420

personnes accompagnées dans leur parcours de santé

21

 médecins

ont participé à la formation Maître de Stage Universitaire

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

L'Atelier Santé Ville et le Conseil Local de Santé Mentale ont déployé des formations Premiers Secours en Santé Mentale (une centaine de secouristes sur le territoire). Une pièce de théâtre sur la santé mentale a été organisée dans le cadre des **SISM**.

La médiation santé est portée par 4 médiateurs œuvrant au quotidien pour améliorer la santé des habitants dans les quartiers politique de la ville, une expérimentation en milieu rural a été menée avec des jeunes en service civique accueillis à Uniscité.

Sur le champ de **la santé numérique**, 30 ambassadeurs ont été formés pour accompagner à l'ouverture et l'utilisation du carnet de santé numérique « Mon espace Santé ».

Les travaux ont été engagés en vue de la **déclinaison d'un axe Santé dans le cadre de la Charte Handicap**.

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

La prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme sont des priorités inscrites dans le projet de territoire et dans la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF.

La Communauté d'agglomération intervient sur le champ de l'inclusion numérique depuis plusieurs années, en particulier via la mobilisation de conseillers numériques dont la mission première consiste à accompagner individuellement ou collectivement les usagers en difficulté dans leurs usages numériques du quotidien pour les monter en compétence et tendre vers l'autonomie.

Les actions phares de 2023

La mobilisation du **conseiller numérique** de la Communauté d'agglomération en 2023 a permis le **déploiement des ateliers collectifs** (sensibilisations aux dangers d'Internet, formation aux outils numériques, création de Cv, utilisation de logiciels tels que canva, suite open office, etc.) et le **développement de l'accompagnement individuel** sur diverses thématiques.

174 ateliers collectifs et accompagnements individuels ont été réalisés en 2023 sur 25 communes de la Communauté d'agglomération (en mairie, CCAS, Médiathèque, ou écoles/collèges), en réponse aux sollicitations des structures.

De plus, une intervention spécifique a été menée dans certains ESAT du territoire pour accompagner les usagers en situation de handicap.

Une initiative menée avec APF France Handicap via le dispositif Connect&vous a également été mise en place dans le cadre de la Charte Handicap au bénéfice de 2 structures.

S'agissant de **la prévention et de la lutte contre l'illettrisme**, 2 sessions de sensibilisation ont été organisées sur le territoire à destination de 30 professionnels.

La Communauté d'agglomération a également candidaté fin 2023 à la **Coopérative des solutions de lutte contre l'illettrisme** proposée par **l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme**. Cette coopérative sera mise en œuvre courant 2024.

Par ailleurs, plusieurs opérateurs du territoire ont été accompagnés dans le cadre de la politique de la ville pour intervenir sur le champ de **l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illettrisme dans les quartiers prioritaires**.

174 ateliers

organisés par le conseiller numérique

30

professionnels formés à l'illettrisme

Politique de la Ville

La Communauté d'agglomération porte un Contrat de Ville qui a pris fin le 31 décembre 2023. Il concerne 16 quartiers prioritaires et 5 quartiers d'intérêt communautaire. Il vise à améliorer la qualité de vie de près de 40 000 habitants en agissant sur le cadre de vie, la santé, l'emploi, la réussite éducative, la création d'entreprises, le renouvellement urbain, le lien social, la culture, le sport, le numérique, l'égalité femmes-hommes... Chaque année, différents porteurs de projets entreprennent des actions tournées vers les habitants et acteurs de proximité de ces quartiers.

Les actions phares de 2023

Dynamiser l'espace public en QPV par le Design Actif

Au titre du pilier cadre de vie, il a été proposé une mission de conception et d'aménagement de sites pilotes. Trois sites ont été retenus à la suite du lancement d'un AMI : Béthune, Calonne-Ricouart et Lillers.

Cet accompagnement a permis d'échanger de manière concertée avec les habitants et les publics scolaires sur les enjeux de Design actif et de proposer des solutions adaptées au contexte local, créatives et innovantes. Ces 3 sites ont servi de laboratoire, de démonstrateur et d'accélérateur pour partager les résultats et bonnes pratiques, soutenir le déploiement et l'essaimage de ce concept.

7^{ème} édition de « J'apprends à Nager : En route vers les JO 2024 »

Cette édition a concerné plus de 130 enfants des Quartiers politique de la ville, accompagnés dans le cadre des Programmes de Réussites Educatives qui ont fait l'effort d'aller à la piscine pour acquérir des compétences et s'assurer leur sécurité dans l'eau jusqu'à l'obtention pour certains, du diplôme du « Sauv'Nage ».

Cette édition a été marquée par une forte implication des parents : des ateliers parents/enfants ont été réalisés dans le cadre de la découverte des plaisirs de l'eau, de séances d'aqua phobie ainsi que des ateliers créatifs. Ce projet vise à augmenter le "taux de nageur" des 6 à 12 ans sur la Communauté d'agglomération.

Les Petits Romains Verts de la Communauté d'agglomération

Ce projet porté par la Direction de la Culture visait à partir à la découverte de lieux emblématiques, incontournables et oubliés, l'occasion de pousser la porte de certains équipements communautaires, culturels, sportifs et de loisirs : mise en place d'ateliers entre l'auteur et les enfants ainsi que les associations des communes, sorties accompagnées des illustrateurs et photographe, rédaction et mise en page du livre, distribution aux participants, autant d'étapes qui ont permis la réalisation de ce projet.

Participation citoyenne et visite de la Commission Mechmache

Suite à la parution du "Livre blanc de la participation citoyenne" qui reprend les témoignages des conseillers citoyens de la Communauté d'agglomération sur leur place dans la politique de la ville, leurs difficultés, leurs réussites mais également ce qu'ils imaginent de la politique de la ville de demain et de la participation citoyenne dans les nouveaux contrats de ville, la Communauté d'agglomération a reçu la visite de la Commission Mechmache. Cette commission est missionnée pour remettre la question de la participation citoyenne au cœur des débats et des priorités pour les nouveaux contrats de ville.

134 projets

financés dans le cadre du Contrat de Ville pour un montant de

1 668 037 €

??

173 167 €

financés au titre des Quartiers Eté 2023

94 162 €

financés au titre du Fonds de cohésion sociale

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

NPNRU

La Communauté d'agglomération pilote les 2 conventions du PNRU à Béthune et Bruay-La-Buissière, en organisant notamment les revues de projet sur les études et les travaux engagés qui réunissent l'ensemble des partenaires et les financeurs.

Pour 2023, dans le cadre du Fonds de concours NPNRU, ce sont 4 nouvelles opérations qui ont été validées pour la commune de Bruay-La-Buissière.

L'année a également été marquée par l'écriture et la validation d'une charte de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité sur les 2 quartiers NPNRU

Ecriture du nouveau contrat de Ville

Accompagné de la coopérative Extracité, l'année 2023 a également vu s'engager le travail d'écriture du nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »

PROJET

Favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité grâce aux réseaux d'éducation populaire

Pour mener à bien cet enjeu auprès des jeunes de son territoire, la Communauté d'agglomération est partenaire d'Uniscité.

Cette convention de partenariat vise à :

- Déployer des services civiques sur le territoire,
- Développer l'intermédiation par un accompagnement au développement du dispositif de service civique à travers l'intermédiation (portage de jeunes pour autrui en binôme, avec double tutorat, formations ou lors de rassemblements mensuels,
- Développer les missions de services civiques sur la Communauté d'agglomération.

Uniscité développe plusieurs missions d'intérêt général et citoyennes sur le territoire :

- Solidarités Aidants,
- Solidarités Seniors,
- Solidarité numérique,
- Citoyen de la nature,
- Ambassadeurs santé,
- Egalité femmes-hommes.

72 jeunes en
service civique
en mission Cœur
à Uniscité

16
volontaires en
intermédiation

8 mois
d'engagement

Cohésion sociale

La politique de la cohésion sociale portée par la Communauté d'Agglomération est riche et se traduit, au-delà du Contrat de Ville, dans la Convention Territoriale Globale et l'animation de feuilles de route : Bien Vieillir et Handicap notamment.

Les actions phares de 2023

Au titre de la Convention Territoriale Globale

- Co-animation, avec la CAF, le département et la direction de l'emploi, des **commissions techniques et stratégiques Petite Enfance** visant à accompagner l'ensemble des projets d'accueil collectif sur le territoire avec le souci d'une offre globale équilibrée en réponse aux besoins et attentes des habitants : la commission technique s'est réunie 5 fois en 2023 et a étudié 26 dossiers.
- Organisation de la **1^{ère} semaine des Relais Petite Enfance** en novembre 2023 : une semaine rythmée en animations (théâtre forum, escape game, ateliers), découvertes et informations (portes-ouvertes, journée d'information, expositions) à destination des professionnels et futurs professionnels de la petite enfance.
- **Café des partenaires** : 4 séances ont été organisées en 2023 permettant d'aller à la rencontre d'acteurs du territoire et de conforter l'interconnaissance entre professionnels : MDS, Mission Locale, CAMSP et la Vie Active. Ce sont 121 professionnels et élus qui y ont participé.

Dans le cadre de la feuille de route Bien Vieillir

- **Sensibilisation à l'aide aux aidants** avec le Département du Pas-de-Calais : deux séances de sensibilisation à l'aide aux aidants ont été organisées à destination des élus et des CCAS. 50 personnes en ont bénéficié et sont désormais à même de repérer et d'orienter un aidant sur le territoire.
- Organisation du **Salon des Solutions pour Bien vieillir** : le 12 décembre à Isbergues, 44 exposants étaient réunis pour présenter et promouvoir leur offre de services à destination des seniors du territoire. 220 visiteurs ont profité de ce salon qui a aussi permis de conforter les partenariats et l'interconnaissance entre acteurs sur le territoire.
- Engagement des réflexions sur le **Transport d'Utilité Sociale** : la Communauté d'agglomération a engagé le travail en vue de la mise en place d'un service de Transport d'utilité sociale dans le cadre d'une **expérimentation** sur 35 communes au Nord-Ouest du territoire, en collaboration avec Familles Rurales qui dispose d'une expérience en la matière.
- Engagement de l'**expérimentation Apré'hop** : la Communauté d'agglomération a conventionné avec le GIE Praginnov pour expérimenter un dispositif de sortie d'hospitalisation intégrée en collaboration avec le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry. Il s'agit d'accompagner les sorties d'hospitalisation de publics âgés de 55 ans et plus, médicalement et socialement, avec le concours des services médicaux, paramédicaux et sociaux adéquats afin de prévenir les réhospitalisations inadaptées (développement d'une plateforme digitale d'accompagnement, mobilisation d'un care-manager)

26 projets

Petite Enfance
étudiés

44

exposants au 1^{er}
Salon ses
solutions pour
Bien Vieillir

50 élus

sensibilisés à
l'aide aux aidants

La Charte Handicap

La Charte Handicap est une mission transversale coordonnée par un binôme de la Direction Cohésion Sociale et Santé et qui mobilise de nombreuses directions de la Communauté d'Agglomération. Elle est organisée autour de 3 axes :

- Vie quotidienne et citoyenneté des personnes en situation de handicap (emploi, santé, habitat, accessibilité, mobilité et numérique),
- Vie sociale : culture, sports, tourisme, loisirs pour tous,
- Prévention, sensibilisation et Inclusion dès le plus jeune âge

Les actions phares de 2023

L'année 2023 a été l'année de réécriture et de validation de la Charte Handicap. 38 partenaires en sont désormais signataires pour œuvrer au quotidien au bénéfice des habitants en situation de handicap.

Actions de sensibilisation :

- Participation à des événements (Forum Handiscuter, Forum Petite enfance et Handicap...),
- Mobilisation du Relais Petite Enfance auprès des assistants maternels,
- Actions de sensibilisation sur le handicap psychique (37 participants),
- Une session de sensibilisation au handicap auditif.

Mesures liées à l'accessibilité ou à l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie

- 5 communes ont bénéficié de fonds de concours pour un montant total de **84 780,92 €**,
- **147 dossiers accompagnés** pour les travaux d'adaptation de l'habitat,
- Le partenariat avec l'APF a permis la réalisation de diagnostics auprès de demandeurs de logement social en situation de handicap.

Soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap

- Participation au Duoday avec **10 duos** concrétisés et l'organisation de duos inversés,
- Attribution de deux marchés réservés auprès d'ESAT,
- Organisation d'un job dating mettant en relation **80 candidats** travailleurs handicapés et 11 entreprises.

Le dispositif ACCEO a été consolidé avec l'intégration de **5 nouvelles communes** et 5 heures de communication réalisées via l'application.

Le dispositif Accès à tout pour tous a permis l'accompagnement de 123 dossiers.

La Communauté d'agglomération s'investit dans le champ de la lutte contre la fracture numérique des publics en situation de handicap avec des premières actions de sensibilisation réalisées par les conseillers numériques et la mobilisation du dispositif mobile « Connect&Vous » de l'APF.

L'accès à la culture, au sport et aux activités touristiques s'est vu consolidé avec notamment la mise en place d'activités adaptées dans les équipements communautaires tels que les piscines, Loisinord mais aussi une programmation handi-accessible à la donation Kijno, Labanque et la Cité des électriciens.

306

classes sensibilisées au handicap

500

créateurs de bonheur dans le cadre du Festival « Les petits bonheurs » sur

12 communes partenaires

1106

adultes et

930

enfants ont pratiqué

l'equi-handi

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire



Journée Sport et Handicap



Signature Charte Handicap

Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale

La Communauté d'agglomération intervient sous différents axes pour parvenir à cet enjeu fort envers ses habitants.

- Les point-justice qui sont des lieux d'accueil gratuits permettant d'apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.
- Le CISPD, qui est l'outil de pilotage permettant la concertation entre les institutions, les acteurs locaux, publics et privés, concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.
- L'Intervenante Sociale en Gendarmerie qui reçoit toute personne concernée par une affaire présentant un volet social dont les services de gendarmerie ont été saisis.

Les actions phares de 2023

De nombreuses actions ou partenariats sont menés tout au long de l'année. En 2023, nous retiendrons :

La Journée Nationale de l'Accès au Droit (JNAD)

Les point-justice, ont participé, comme chaque année, à la Journée Nationale de l'Accès au Droit (JNAD) le 23 mai 2023. Plusieurs stands d'information ont été mis en place à l'antenne de Lillers avec la possibilité de s'entretenir confidentiellement avec un des partenaires présents :

- Un avocat du barreau de Béthune,
- Une juriste du CIDFF,
- Un juriste de France Victimes 62 ,
- Une juriste de l'UFC QUE CHOISIR et un bénévole,
- Deux conciliateurs de justice,
- Une médiatrice familiale de l'UDAF,
- Les Intervenantes Sociales en Commissariat et Gendarmerie (ISCG).

La formation des référents communaux aux Violences IntraFamiliales

Le service participe activement aux actions mises en place avec le Réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de la Sous-Préfecture de Béthune. Cette année, un **référent communal VIF** a été désigné au sein de chaque commune de l'arrondissement. Ces référents bénéficient d'une journée de formation sur les VIF et d'une demi-journée de présentation des partenaires. Sur une première session organisée en 2023, 45 référents ont pu bénéficier de cette formation. Une deuxième session permettra de former les 59 autres référents en 2024.

Journée Nationale de Lutte contre les violences faites aux femmes

6 000

consultations
juridiques et
suivis socio-
judiciaires via les
points-justice

519 prises

en charge et en
tant que
victimes ou
mises en cause
par l'intervenant
sociale en
Gendarmerie

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

A l'occasion de la journée du 25 novembre, deux actions ont été mises en place :

- Une course/marche organisée avec le réseau VIF à la Gare d'Eau de Béthune
L'objectif était de sensibiliser les associations sportives et les habitants. 200 personnes ont participé à ce rassemblement pour un total de 1096 kms parcourus.
- Une opération de prévention à destination du grand public a été réalisée sur des sacs à pharmacie. 20 000 sacs ont été distribués dans 40 pharmacies du territoire. Cette initiative a été relayée dans la presse locale mais aussi au journal télévisé de TF1.

PROJET

Priorité 4

→ Accélérer les dynamiques de transition économique

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises et porteurs de projets sur le territoire.

En pleine mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers l'industrie du futur et l'innovation, notamment autour de la vallée de l'électrique. La Communauté d'Agglomération impulse cette transformation aux côtés des acteurs économiques et des partenaires industriels;

Elle favorise l'emploi sur son territoire, le développement d'activité, facilite les rencontres entre les acteurs locaux et les demandeurs d'emploi mais aussi les futurs travailleurs.

Elle initie de nombreuses actions permettant de développer la formation ou l'apprentissage, œuvre pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises et propose une offre immobilière riche et variée sur son territoire pour l'implantation d'activités économiques.

Produire et consommer local sont également au cœur de ses préoccupations, pour construire l'Agglo 100% durable, même sur le plan économique.

Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

La Communauté d'agglomération assure l'entretien, la gestion et le développement de 42 zones d'activités économiques à travers le territoire. Le travail quotidien permet de mettre en avant les atouts du territoire en termes d'accueil économique (zones artisanales et parcs d'activités) mais aussi de contribuer au bon entretien de ces espaces pour la qualité d'accueil et de développement des entreprises privées.

La Communauté d'agglomération se positionne en lien direct avec les chefs d'entreprises et investisseurs privés désirant s'implanter et développer leurs activités sur le territoire. Elle s'emploie à l'aménagement de ses ZAE par des travaux réguliers et programmés visant à améliorer la qualité des zones d'activités mais aussi à faciliter l'attractivité auprès de nouveaux prospects.

Les actions phares de 2023

L'opération de la ZI n°1 à Noeux-Labourse : une requalification exemplaire

La Zone Industrielle n°1 ainsi que la Zone LogisterrA26 bénéficient d'entreprises et d'industries à forte valeur ajoutée. Le secteur connaît de ce fait une évolution croissante des flux de véhicules renforcée par l'usage intensif de cet axe comme chemin de traverse donnant accès vers les communes de Mazingarbe, Bully-les-Mines et Sains-en-Gohelle. Faisant partie des 42 ZAE en gestion communautaire depuis son transfert en 2017, la ZI n°1 disposait d'infrastructures vieillissantes. La première implantation de la Zone industrielle ayant vu le jour en 1970, l'évolution du site s'est étalée durant plusieurs décennies avec l'implantation de 29 entreprises et industries supplémentaires.

A la lumière de ces éléments, la Communauté d'agglomération a programmé des travaux de requalification de tout le linéaire et des réseaux. Il en résulte une intervention en deux phases successives : une première phase de travaux d'assainissement réalisée en 2022 ; une seconde phase de travaux de requalification de juin 2023 à février 2024 :

Montant total des
travaux de la ZI n°1

2,227

millions d'€ HT

8 chantiers

réalisés pour
améliorer la
qualité des ZAE
pour un budget
total de

2,828

millions d'€ HT

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- élargissement de voirie à 6,50m pour assurer un gabarit en lien avec la fréquentation,
- reprise de structure de chaussée,
- création d'un trottoir de 1,40m sur un côté,
- création d'une piste mixte de 3m sur l'autre côté,
- intégration d'aménagements paysagers,
- création d'une piste mixte de 3m reliant la Rue Lavoisier au quai de Gare de Noeux- les-Mines, facilitant les modes de déplacements doux pour les salariés.

Le chantier a été réalisé avec un **plan de dépollution adapté aux travaux**, limitant les évacuations de terres vers l'extérieur et permettant de reprofiler ces terres polluées directement en sous face, de manière inerte et durable.

Le chantier a aussi permis de **former des jeunes** à l'apprentissage d'un métier mais surtout de les intégrer dans les équipes.

L'extension de la Zone Industrielle de Ruitz : fonciers de qualité et paysagers

Zone emblématique du territoire, la ZI de Ruitz a connu en ce début 2023 la livraison de ses travaux d'extension permettant ainsi de créer de nouvelles parcelles à commercialiser.

Les aménagements ont été réalisés en accordant une attention particulière à la qualité des accotements : piste mixte, aménagement paysager de qualité, gestion des eaux pluviales par des noues paysagères. La volonté étant aussi de préserver l'aspect environnemental de la Zone industrielle et de valoriser des espaces de travail de qualité pour les salariés des futures sociétés qui s'y implanteront.

Parcelle nouvelle sur La Clarence à Divion : des terrains revus et adaptés à la demande locale

Le parc de la Clarence à Divion a connu des aménagements similaires à ceux opérés sur la ZI de Ruitz.

Ainsi, sur le haut de cet espace économique vallonné et verdoyant, le souhait de la Communauté d'agglomération a été de préserver cette qualité paysagère tout en aménageant des fonciers plus réduits en volume et répondant aux demandes locales des entreprises. Une douzaine de parcelles sont disponibles à l'achat.

L'extension de la zone de Mazinghem : un développement nécessaire

Intégré dans un cadre rural, l'extension a suivi les mêmes prescriptions paysagères que pour les ZAE déjà évoquées. Une attention particulière a été accordée à la qualité de l'accueil, les aménagements doux et paysagers pour les 10 nouvelles parcelles ainsi créées. Ces nouveaux espaces ont été inaugurés en 2023 et accueillent déjà une première activité artisanale ; deux autres projets sont en cours de préparation.

L'émergence de nouveaux projets

- AER pro (ZAE du Moulin à Beuvry) : artisan spécialisé dans les énergies renouvelables et les systèmes innovants dans les économies d'énergie,
- Voé Granuloé (Logisterra26 à Noeux Labourse) – unité de granulation de bois pour alimenter des chaudières adaptées. Les déchets sont issus d'entreprises locales et sont ainsi revalorisés dans un process industriel,
- Ets Verrier (ZI de Ruitz) : recyclage de déchets de chantiers et réutilisation de matériaux pour de nouveaux chantiers notamment à destination des collectivités,

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- Revitalisation de l'ancien site Bridgestone (Parc d'activités Washington-Flemming) : avancement des travaux de rénovations par SIG, le nouveau propriétaire du site (démantèlement des installations obsolètes, sprinklage, études de remise en état, réaménagement d'espaces, etc.). Annonce de nouvelles implantations : Green Dot et Mecaware,
- Pomona (Logisterra26) – Grossiste alimentaire en boissons, épicerie, ... ayant déplacé son site sur un nouveau bâtiment plus adapté à son développement,
- Linkcity (100 000 m²) : bâtiment logistique de 96 000 m² sur une zone en proximité directe d'un échangeur de l'A26.

En parallèle, la Communauté d'agglomération a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt concernant des projets immobiliers d'entreprises. A ce stade, les permis de construire sont finalisés et les premiers contacts en vue de louer ou acheter des cellules se succèdent.

Les 4 bâtiments reprendront les caractéristiques suivantes :

- Ruitz : bâtiment de 8000 m² offrant 10 cellules de 520 m² au cœur de la zone industrielle,
- Noeux les Mines/Labourse : bâtiment de 5 000 m² avec 8 cellules de 520 m²
- Lillers et Houdain : des cellules de 153 m² offriront des espaces pour les artisans locaux.

Revitalisation de l'ancien site Bridgestone

Environ 10 M€ d'investissements ont été engagés dans les rénovations par SIG, le nouveau propriétaire du site.

Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée Et Accompagner des transformations et le développement des filières économiques

L'écologie industrielle et territoriale constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. L'Agglomération porte un programme volontariste en la matière auprès des acteurs industriels, axé autour de 3 axes complémentaires :

- La maîtrise des énergies,
- La préservation des ressources en eau,
- La valorisation des déchets.

Les actions phares de 2023

Volet Energie :

- Accompagnement du collectif des industriels de la zone industrielle d'Isbergues dans le cadre de la réponse à l'appel à projets ZIBAC, qui vise à décarboner les zones industrielles,
- Repérage d'un foncier stérile pollué et propriété de l'Agglomération, au sein de la zone industrielle de Noeux les Mines/Labourse pour étude d'une implantation d'une future ferme photovoltaïque d'environ 5Ha,
- Dans le cadre du comité de pilotage « émergence Biométhanisation », inventaire des principaux gisements de biodéchets issus de l'industrie agroalimentaire du territoire,
- Réalisation d'un questionnaire à destination des industriels de Noeux-les-Mines/Ruitz dont l'objectif est de quantifier les consommations en gaz et

2

consultations
relatives à la
réutilisation des
eaux usées
traitées

1

projet pilote
au sein de la
plateforme
industrielle
d'Isbergues

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

électricité. Un travail de fond est mené en relation avec la société GAZONOR afin de réaliser une étude de faisabilité pour valoriser le gaz de mine en énergie électrique ou en chaleur.

Eau circulaire

- Lancement de deux consultations relatives à la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) en sortie de nos stations d'épuration,
- Un projet pilote au sein de la plateforme industrielle d'Isbergues permettra l'économie potentielle d'1M de m³ d'eau puisée dans le milieu naturel.

Gisement des ressources / valorisation des déchets et réemploi

- Participation à la réalisation de l'étude E2PM qui vise à cartographier certains flux de matières au sein de notre territoire,
- AMO de l'éco-chantier de déconstruction des garages de l'Agglomération, qui vise un chantier exemplaire et innovant pour le réemploi / valorisation de ses déchets,
- Intégration au groupe des Acteurs régionaux de l'EIT.

Accompagner des transformations et le développement des filières économiques

La Communauté d'agglomération a pour objectif de déployer les conditions favorables au développement des activités économiques. Elle accompagne les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, soutient les filières émergentes et stratégiques du territoire (électrique, plasturgie matériaux et emballages, BTP et habitat de demain, sous traitance industrielle, agro-alimentaire), tournées vers l'écologie industrielle et l'économie circulaire. Elle contribue à la mise en relation entre les entreprises et les partenaires économiques afin de créer un écosystème dynamique et fédérateur.

Les actions phares de 2023

L'année 2023 a été particulièrement prolifique et a permis au territoire d'ancrer son positionnement de territoire pionnier de la vallée de l'électrique en Région Hauts-de-France. Plusieurs concrétisations se sont ainsi succédées tout au long de l'année :

- ACC – Douvrin et Billy-Berclau : Inauguration de la 1^{ère} gigafactory française de production de batteries,
- AFPI – Douvrin : ouverture à Douvrin du 1^{er} centre de formation dédié à la batterie,
- MINTH – Ruitz : lancement de la production des premiers bacs batteries,
- CRITT M2A – Bruay-la-Buissière : inauguration du centre de test des batteries issues des gigafactories,
- CREPIM – Bruay-la-Buissière : lancement d'un département de test à la tenue au feu des batteries
- A l'international mise en place de deux partenariats au Québec (Concordia Université de Montréal – CNETE),
- Université d'Artois – Béthune : ouverture de l'École d'ingénieurs de l'Artois, 1^{ère} école d'ingénieurs en génie électrique,
- Mecaware – Béthune : officialisation de l'implantation sur le site ex-Bridgestone de cette start up qui propose une technologie de rupture de récupération des métaux.

Concernant la filière, BTP et habitat de demain, l'année 2023 a été consacrée à la préfiguration de la feuille de route de développement de la filière.

Concernant la filière matériaux, emballages et industrie circulaire, l'année 2023 a été marquée par :

- la signature d'une convention partenariat avec Plastium, définissant les orientations de l'intervention de cette structure sur le territoire,

8 projets

concrétisés sur la filière « Vallée de l'électrique »

5 projets dans

le domaine de l'industrie circulaire implanté sur le site Reverse Industry à Béthune

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- le lancement de l'étude planification ressources et matières qui a pour but d'aboutir à l'élaboration de scénarios prospectifs à 2030 et 2050 montrant comment développer un écosystème économique pour les filières plasturgie, BTP, agroalimentaire et D3E,
- le développement du projet Reverse industry qui configure l'ancien site de Bridgestone comme une plateforme multi-activités consacrée à l'industrie circulaire autour des implantations de Blackstar (rechapage de pneumatiques), Ennea green (reconditionnement de matériels professionnels), Bringback (recyclage de batteries plomb), Grenn dot (recyclage de plastique) et Mecaware (recyclage de batteries lithium).

PROJET

Construire un écosystème d'innovation et une dynamique de start-up

Le territoire de Béthune-Bruay dispose d'atouts différenciants pour accompagner les acteurs innovants, notamment grâce à la richesse de son écosystème industriel. Le programme INNOVARIUM a été conçu et lancé en 2023 pour regrouper l'ensemble des actions de l'Agglomération visant à favoriser l'innovation. Il ambitionne de mettre en relation les acteurs locaux avec des porteurs de projets variés. Un des enjeux de ce programme est également de rendre visible les atouts territoriaux, de sorte à attirer de nouvelles initiatives innovantes.

Les actions phares de 2023

Programmes d'accompagnement de startups

Dans le cadre de l'accompagnement des startups du territoire, l'Agglomération a continué en 2023 le suivi des entreprises de la première promotion de l'accélérateur REV3.

La seconde édition de l'accélérateur REV3 a permis en 2023 d'accompagner 8 porteurs de projets dans les domaines de l'industrie 4.0, l'optimisation énergétique des bâtiments, etc. Le Parc d'Innovation de l'Artois, labellisé sur la thématique de l'éco-transition par la Région Hauts-de-France a par ailleurs accompagné 3 porteurs de projets en incubation.

Le Corridor Economique France-Québec

Dans le cadre des relations entretenues avec le Québec, l'Agglomération a accueilli et accompagné 3 startups qui œuvrent dans les domaines du recyclage des batteries, de l'efficacité énergétique des bâtiments et la mobilité électrique.

L'Agglomération a également accueilli une délégation de 20 entreprises et centres de recherches québécois spécialisés dans la batterie, de sa conception à son recyclage. La délégation a ainsi pu découvrir l'écosystème d'innovation dynamique du territoire et nouer des partenariats de recherche et commerciaux.

Services aux entreprises, transfert technologique des laboratoires au service des entreprises

En 2023, le Tech3E, le plateau technologique de l'Université d'Artois dédié à l'environnement et à l'efficacité énergétique a poursuivi son développement au service des entreprises. En effet, en 1 an ce sont 10 entreprises qui ont fait appel à la plateforme, dont 4 entreprises du territoire.

8 porteurs de projets REV3 accompagnés

1200 visiteurs aux Rencontres Entreprises et Territoires

12 lauréats des trophées régionaux de l'innovation décernés par HDFID sur 100 sont du territoire

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Evénements

En 2023, la Communauté d'agglomération a organisé des rencontres avec le monde économique, visant notamment à mailler les écosystèmes industriels et innovants. L'évènement a attiré 1200 visiteurs. Un démonstrateur des savoir-faire industriels du territoire, mobilisant 37 entreprises, a été présenté. Ensuite, un moment « afterwork » dédié à l'innovation a été organisé avec la participation de 25 personnes.

Dans le cadre de la mise en valeur de l'écosystème d'innovation du territoire l'Agglomération a participé pour la deuxième année consécutive au salon Viva Technology, premier salon de l'innovation en Europe et qui a regroupé en 2023 150 000 participants. Ce sont 4 entreprises du territoire qui ont pu exposer sur le stand commun avec le Pôle Métropolitain de l'Artois.

Sur la période 2022-2023, 49 projets innovants ont été accompagnés par l'Agglomération avec une attention particulière aux solutions innovantes en faveur du développement durable. Ces entreprises ont été mises en valeur à l'échelle régionale fin 2023 par HDFID.

Assurer un maillage de commerces et de services de proximité

S'ils représentent une composante importante de l'activité économique du territoire, les commerces et services de proximité restent néanmoins soumis à une conjoncture peu favorable et requièrent donc une attention et des moyens.

Ils sont au cœur de la vie des habitants, contribuent aux dynamiques urbaines, confortent une centralité, un bourg voire le maintien de prestations et de services au sein des villages.

Au travers de sa politique intercommunale du commerce, la Communauté d'Agglomération veille, en collaboration avec les communes, à coordonner, maintenir et développer une offre commerciale équilibrée à l'échelle du territoire.

Ceci dans le but d'accompagner les artisans et commerçants dans la recherche de solutions innovantes et d'alternatives face à l'évolution des pratiques d'achats, de renforcer et diversifier l'offre commerciale par la mise en place de nouveaux modes de distribution et de contenir la vacance commerciale.

Les actions phares de 2023

La Communauté d'agglomération finance des dispositifs de résorption de la vacance commerciale **Mon Commerc'En Test®** et **Ma Boutique à l'Essai®** qui permettent à un porteur de projet de tester son activité dans un local à loyer modéré, avec un bail dérogatoire et un accompagnement renforcé.

En 2023, un Commerc'en Test® a été inauguré à Calonne-Ricouart, deux Boutiques à l'Essai® ont été inaugurées à Auchel, une nouvelle entreprise a été installée à Lillers en Boutique à l'Essai® et un appel à candidature a été lancé à Richebourg pour la première Boutique à l'Essai® en milieu rural.

La Communauté d'agglomération finance également un dispositif de boutique partagée «**La Maison, une Boutique qui se partage**». Ce concept, porté par Initiative Artois, et co-financé par l'ANCT, permet à des créateurs d'entreprises de démarrer leur activité dans un local partagé, à loyer modéré, avec des moyens mis en commun. La boutique partagée de Bruay-La-Buissière a été inaugurée le 14 juin 2023 avec 8 créateurs.

En 2023 elle a soutenu les actions des associations de commerçants, à travers 2 appels à projets, au printemps et en hiver. Au total 9 projets ont été soutenus, pour un montant total de subventions de près de 36 000€.

Inclusion numérique

En partenariat avec la CCI, CMA et BGE, l'ambassadeur numérique a sensibilisé les professionnels à l'utilisation des outils numériques pour leur fournir des accompagnements personnalisés. En 2023, il a rencontré 216 commerçants et artisans, parmi lesquels 47 ont bénéficié d'un diagnostic. De plus, 14 commerçants et artisans ont été accompagnés, pour un total de 210 heures d'accompagnement. En lien avec le chargé

2 appels à

projets pour les associations des commerçants

9 projets

soutenus pour près de 36 000€

1 ambassadeur

numérique :

216

commerçants et artisans rencontrés

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

de mission Entrepreneuriat, l'ambassadeur numérique a sensibilisé 13 porteuses de projet de l'académie de l'entrepreneuriat sur les enjeux du numérique dans leurs futures activités et en a accompagné une sur la découverte des enjeux de la sécurité en ligne.

PROJET

Développer de nouveaux modes de distribution de proximité

Autour de Béthune, capitale administrative et chef-lieu de l'Arrondissement, l'agglomération est organisée en bassins de vie, un réseau de communes qui concilient des services relais et de centralité. Elles offrent à leurs habitants et à leurs voisins, notamment ruraux, un accès à des services et des fonctionnalités de proximité.

Cette organisation polycentrique est un atout pour mailler le territoire et limiter les temps d'accès aux services :

- de proximité : accessibles à pied ou en vélo en 15 min,
- intermédiaires : accessibles en transports en un quart d'heure maximum,
- structurants : accessibles en transports en une demi-heure.

Afin d'assurer la disponibilité d'une large gamme de commerces et services de proximité à ses habitants, l'Agglomération veut développer les marchés du territoire, et accompagner la création et le développement de commerces et d'artisanat, notamment en milieu rural.

Les actions phares de 2023

En 2023, la mise à jour du recensement des marchés, dont la première édition datait de 2021, a permis de créer et mettre en ligne sur le site de la communauté d'agglomération une carte interactive des marchés du territoire.

Cette carte permet d'identifier 44 marchés sur le territoire, par ville et/ou par jour, leurs emplacements, leurs horaires, et les types de produits que les habitants peuvent y trouver.

En parallèle, pour accompagner la création et le développement de l'artisanat, notamment en milieu rural, l'Agglomération a renouvelé, depuis le 1^{er} janvier son partenariat pluriannuel avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui permet aux artisans installés dans les communes de moins de 3500 habitants de bénéficier d'un accompagnement individualisé par un conseiller dédié au sein de la CMA.

A travers ce partenariat :

- Par la réalisation d'un diagnostic complet de l'activité de l'entreprise, le dirigeant peut exprimer ses besoins et être orienté sur ses demandes.

100 entreprises sont ciblées par année. En 2023, 100 diagnostics ont été réalisés et ont permis de faire émerger 110 demandes d'accompagnements émanant de 48 artisans.

- Les entreprises artisanales bénéficient d'un accompagnement à la réduction de leur impact environnemental, entièrement pris en charge grâce au partenariat entre la CMA et l'Agglomération, par un conseiller spécialisé au sein de la CMA.

100 entreprises sont ciblées par année.

1 carte interactive

des 44 marchés du territoire

1 partenariat avec la CMA

100 diagnostics d'activité réalisés

57 diagnostics d'impact environnemental réalisés

+35,4% d'entreprises artisanales sur le territoire depuis 2017

12 725 emplois dans l'artisanat sur le territoire 7601 salariés + 5124 dirigeants

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

En 2023, la priorité a été mise sur les demandes d'intervention urgentes face à la crise énergétique de début d'année (tous les boulangers et bouchers-charcutiers du territoire ont été contactés – 17 ont été accompagnés)

57 diagnostics de l'impact environnemental des entreprises ont été réalisés et 36 accompagnements à leur réduction ont été mis en place.

- Les entreprises artisanales engagées dans une démarche de qualité et qui reçoivent un titre au cours de l'année sont mises à l'honneur : Charte Qualité, Titre de Maître Artisan, Titre d'Artisan en Or, Médaille de la reconnaissance artisanale. La cérémonie qui s'est déroulée le 15 juin 2023 à Loisinord a permis de mettre à l'honneur 25 chefs d'entreprises artisanales.
- Une réunion d'information sur les modalités de départ en retraite et de transmission des entreprises artisanales a été organisée le 6 novembre à Ruitz à destination des artisans de plus de 58 ans du territoire, en présence d'un expert de la CARSAT, d'un expert-comptable et d'un notaire.

4918 entreprises artisanales sur notre territoire au 1er janvier 2023 :

- 1952 dans les services,
- 1720 dans le bâtiment,
- 807 dans l'artisanat de production,
- 439 dans l'alimentation.

Stimuler l'entrepreneuriat et développer l'économie de proximité

Les aides aux TPE ont pour objectif la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Sont concernées les entreprises de moins de 10 personnes, implantées dans des communes de moins de 3 000 habitants ou en quartier prioritaire, et appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services qui y sont directement liés.

Les actions phares de 2023

Trois commissions (chacune divisée en deux commissions milieu rural et QPV) ont été organisées en 2023 :

- 61 TPE en création bénéficiaires : 42 en milieu rural et 19 en QPV, pour un total de subvention pour les investissements et les emplois de 477 515 € (359 177 € pour le milieu rural et 118 338 € pour les QPV),
- 80 emplois créés en milieu rural et 33 en QPV,
- Une avance remboursable de 30 000 € accordée en milieu rural et une avance de 13 858 € en QPV (2 emplois créés par deux TPE en développement).

En parallèle à l'octroi des aides financières, la Communauté d'agglomération assure en collaboration avec les partenaires à la création d'entreprises, un suivi des besoins liés à l'activité des TPE aidées chaque année, pour une durée de trois ans.

63

entreprises
aidées

115

emplois
créés

477 515 €

d'aides
accordées sous
forme de
subventions

43 858 €

pour
l'investissement
sous forme
d'avance
remboursable

Favoriser la transmission et la reprise des entreprises commerciales et artisanales

1 réunion

d'information sur les modalités de départ en retraite et la transmission d'entreprises

Le maintien des activités artisanales, notamment en milieu rural est un enjeu majeur pour la pérennité de l'offre de services de proximité aux habitants.

Pour limiter le risque de déperdition des entreprises artisanales, la communauté d'agglomération veut renforcer ses actions en faveur de la transmission.

Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projets en création- reprise d'entreprises en particulier en milieu rural, l'Agglomération, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat met l'accent sur la sensibilisation des artisans à la transmission de leur entreprise

Les actions phares de 2023

Dans le cadre de son partenariat pluriannuel avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Agglomération a coorganisé en 2023 une réunion d'information sur les modalités de départ en retraite et de transmission des entreprises le 06 novembre au village d'entreprises de Ruitz à destination des artisans de plus de 58 ans du territoire, en présence d'un expert de la CARSAT, d'un expert-comptable et d'un notaire.

Les artisans présents ont pu échanger avec les experts sur les différents cas de figure, et également être alertés sur la nécessité d'anticiper leur transmission.

Au 1er janvier 2022, 23% des dirigeants d'entreprises artisanales de la Communauté d'Agglomération sont âgés de plus de 55 ans (25,3% dans les communes rurales)
Ces taux ont augmenté de 45,8% en 5 ans sur l'ensemble du territoire, de 61,4% dans les communes rurales.

Source : CMA Hauts de France

Développer les circuits courts alimentaires

La Communauté d'agglomération a validé son **Projet alimentaire territorial** en 2019. Il vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025 en impliquant l'ensemble des acteurs concernés :

- producteurs,
- distributeurs,
- transformateurs,
- consommateurs.

Plusieurs objectifs sont préconisés :

- promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la Biodiversité, la santé et le climat,
- cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales,
- maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire.

Les actions phares de 2023

Clôture du Défi Famille Alimentation

En mars 2021, l'Agglomération lançait, dans le cadre de son Projet alimentaire territorial, un appel aux familles volontaires pour participer au défi « Alimentation positive et solidaire ».

40 familles issues de deux parties du territoire (Est – Ouest) ont été accompagnées et suivies dans leur objectif de consommer local sans augmenter le prix du panier moyen des denrées alimentaires. Au terme du défi, un diplôme a été remis aux 19 familles restantes (13 familles – Secteur Est et 6 familles – secteur Ouest).

Le PAT a soutenu la mise en place des manifestations faisant la promotion des productions agricoles ancrées localement.

Organisation du salon de la gastronomie

La Communauté d'Agglomération a organisé le **Salon de la gastronomie et des saveurs fermières et brassicoles** à Gauchin-Le-Gal les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, afin de promouvoir le territoire et les spécificités locales.

Mise en place d'un groupe de travail des communes en gestion autonome

Richebourg, Cuinchy et les MARPA de Locon et Richebourg pour favoriser les commandes auprès de producteurs locaux pour leur restauration (rédaction des marchés de denrées, amortissement des commandes...)

19 familles

participantes au « Défi Alimentation positive et solidaire » mises à l'honneur

2 formations en restauration collective

100 enfants sensibilisés à la consommation de fruits et légumes frais

3 établissements labellisés « Bistrot de pays »

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Mise en place d'une étude sur la massification des commandes et la logistique pour développer les achats en circuits courts des acheteurs professionnels (restaurateurs, traiteurs...)

Formation d'agents de services de la restauration collective pour sensibiliser les convives et les encadrants de la restauration collective.

- 2 formations ont été proposées :
 - « Comment communiquer avec l'enfant autour de l'alimentation et du bio » à l'école La Couture - « Comment communiquer avec le convive autour de l'alimentation et du bio » à la MARPA de Richebourg.
 - Intervention INTERFEL (l'interprofession des fruits et légumes frais)

Une centaine d'enfants de l'école primaire de Richebourg ont participé aux activités vitaminées (énigmes, boîte mystère...) proposées par la diététicienne d'INTERFEL et 2 étudiantes de l'IUT de Béthune afin de les sensibiliser à la consommation de fruits et légumes frais.

Création et animation d'un réseau des acteurs de l'alimentation durable des territoires + Réalisation d'un catalogue des ressources pédagogiques sur l'alimentation durable de la Communauté d'Agglomération pour mettre en place un travail collectif sur les enjeux de l'alimentation durable avec les structures

Atelier cuisine dans le cadre de l'AMI en partenariat avec l'ANDES

Rencontre conviviale, propice aux échanges et au partage autour la notion de bien manger à moindre coût.

Emploi et formation

Les ressources humaines sont un enjeu essentiel pour la compétitivité des entreprises et impactent l'ensemble de la sphère économique et sociale. Notre territoire connaît une dynamique positive de recrutement et d'implantation de nouvelles entreprises, dynamisant ainsi l'écosystème Emploi-Formation.

Néanmoins, des constats perdurent : des secteurs et métiers dits en tension manquent d'attractivité, des formations peinent parfois à trouver des candidats, et in fine, des besoins en recrutement ne sont pas pourvus.

La politique Emploi – Formation de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay a pour ambition de favoriser la lisibilité de l'offre emploi/formation du territoire et de contribuer au développement d'outils de lutte contre les exclusions.

Sur les filières prioritaires, dites en tension : Industrie, BTP, Santé et Services à la personne.

Les actions phares de 2023

▪ Campagne de Communication « Attractivité des métiers de l'Industrie »

La campagne est construite autour de 3 métiers cibles et en tension sur le territoire avec l'appui de 10 entreprises du territoire :

- Conducteur de lignes
- Technicien de maintenance
- Chaudronnier soudeur

Il s'agissait d'attirer l'œil grâce à des métiers habituellement plus attractif pour amener les cibles à s'intéresser aux métiers de l'industrie.

La conception de la campagne et sa diffusion web/media a été financée par le Fonds de revitalisation Bridgestone.

- *Identification des messages clés via 3 ateliers « Miroir » et 1 séminaire Entreprises*
- *3 métiers cibles et en tension sur le territoire mis en valeur autour d'affiches, de cartes postales et de capsules vidéos*
- *Création d'un kit de Communication et d'une campagne digitale transmis à l'ensemble des partenaires Emploi – Formation et des communes du territoire.*
- *70 participants au lancement*

▪ Industrie Tour : Visites de sites industriels et Pitch Entreprises

L'Industrie Tour est un événement ayant pour ambition de rapprocher l'offre et la demande d'emploi en permettant aux partenaires et aux candidats de mieux connaître le tissu industriel du territoire, avec une visite de Sites Industriels à destination des Conseiller(e)s Emploi-Formation et des enseignants et un **Job dating spécial INDUSTRIE** avec Pitch Entreprises permettant ainsi aux candidats de connaître les entreprises présentes et découvrir la richesse des métiers et des opportunités de carrières qu'offre le secteur industriel.

Ainsi, en 2023 ce sont :

- 3 Industries Tour dont 1 spécialisé Industrie Agroalimentaire
- 15 visites de sites industriels
- En moyenne 15 partenaires différents sur chaque visite
- 27 Pitch Entreprises

▪ Ateliers INDUSTRIE « Mieux connaître le tissu industriel de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay »

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- **Le salon du Bâtiment et des Travaux Publics « Bâtitseurs de talents BTP » les 6 et 7 avril 2023 à Bruay-La-Buissière**

Ce salon a permis la présence de 234 exposants qui ont présenter les offres de formation et les perspectives professionnelles aux 4221 visiteurs, avec des temps forts comme l'organisation de 5 Conférences « Orientation » et « Grands Chantiers »

- **Le salon des métiers de la santé et des services à la personne**, les 17 et 18 octobre 2023, avec pour objectifs principaux :
 - Communiquer à l'échelle du territoire sur le secteur de la santé et son attractivité,
 - Faire connaître les métiers et les opportunités de formations aux collégiens, lycéens et toutes personnes en recherche d'emploi
 - Proposer des temps d'échanges entre participants et professionnels afin de développer les opportunités de stages et d'emplois,
 - Mettre à disposition des partenaires des outils ou supports réutilisables afin de continuer la promotion des métiers à l'issue de cette rencontre. Ce sont plus de 17 métiers concernés : médecin, infirmier, aide-soignant, Auxiliaire de vie, sapeur-pompier, etc.

Ce sont 55 partenaires qui ont été impliqués dans l'organisation, 17 Stands « Ilots Métiers » – Démonstrateurs Métiers, 2 257 visiteurs dont 1373 élèves, 132 enseignants et 465 demandeurs d'emploi ; avec des animations variées : job dating , un escape Services à la personne, Plateau Radio, tournage d'une capsule Vidéo « Aftermovie », etc.

- **Organisation de 3 JOB DATING Industrie** à Noeux-les-Mines, Ruitz et Béthune
- **Une page LinkedIn Emploi – Formation** qui compte 1 200 abonnés, 124 publications en 2023
- **Un Site Emploi Béthune-Bruay** : animation via des créations de contenu en lien avec nos actualités qui agrègent l'ensemble des offres de notre territoire soit une moyenne de 3 000 offres en diffusion par jour, et en 2023 630 candidats se sont créés un compte sur notre plateforme afin de recevoir des alertes d'offres d'emploi.
- Site Agglo : création d'une **page dédiée « L'industrie recrute sur Béthune-Bruay »** pour mettre en avant les actions et actualités de cette filière.

Emploi et formation

Proch'Emploi



Proch'Emploi a été lancé en janvier 2016 par la Région Hauts-de-France, et est porté sur le territoire par la Communauté d'Agglomération afin de :

- développer les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises,
- agir avec les territoires et le monde socio-économique afin d'optimiser les opportunités concrètes d'emploi,
- accompagner les entreprises dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs.

Proch'emploi est un outil territorial, une réponse de proximité complémentaire aux acteurs de l'emploi du territoire et a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME (démarcher les entreprises, définir et mise en forme des besoins de recrutement, mise en visibilité sur le territoire à travers les acteurs emploi et formation, pré sélection de candidatures, proposition de profils),
2. Mobilisation d'un réseau de Chefs de file métier autour de cette mission (ambassadeur de la plateforme, réunion autour de sujets RH),
3. Animation de Circuits Courts (rencontre jeunes de -30ans /entreprises dans un objectif de conseil et de mise en réseau).

Les actions phares de 2023

209 offres détectées et travaillées par notre plateforme :

- 182 offres d'emploi issues du « marché caché » c'est-à-dire offres non connues des partenaires du territoire,
- 81 % des offres issues des TPE-PME de notre territoire 953 CV proposés aux entreprises dans le cadre d'offres, promotion de profils
- 236 candidats reçus en entreprises suite de notre pré-sélection,
- 125 personnes mises à l'emploi.

Animation du réseau d'entreprises

- **Visites/Echanges Entreprises**, ayant pour objectif d'échanger sur leurs projets de recrutement et de leur présenter les aides à l'emploi : 64 entreprises visitées et 265 contacts téléphoniques entreprises
- **Chef.fes de file Métiers** : 2 rencontres organisées sur les thématiques

« Tout savoir sur l'alternance » Intervention CMA + OPCO EP à Noeux Les Mines : 33 participants

« Qualité de vie et conditions de travail, un levier d'attractivité ? » Intervention ARACT Béthune : 30 participants

Circuits courts

209 offres
d'emploi détectées

125
personnes mises à
l'emploi

64 visites
d'entreprises

2 rencontres
« chef de file
métiers »

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

27 jeunes ont pu rencontrer 7 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

Toutes les actions et offres d'emploi s'inscrivent dans une volonté d'agir concrètement en faveur de l'inclusion sociale, de lutter contre les inégalités et d'agir en faveur de la non-discrimination. Très concrètement, les différentes actions menées permettent de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et le monde économique de notre territoire.

PROJET

L'Académie de l'entrepreneuriat

L'année 2023 était dédiée au lancement de l'Académie et de ses promotions, qui permettent de constituer une communauté d'entrepreneurs. La Communauté d'Agglomération s'appuie également sur une dynamique partenariale et de nombreuses actions vouées à constituer des collectifs d'entrepreneurs : le cercle des femmes, le club bge, club ESS, la bourse et le salon de Soroptimist, les temps d'échanges FCE France.... Les nouveaux enjeux seront d'animer ces collectifs et de les aider dans leur développement d'activités.

De plus, à travers divers conventionnements et ses actions autonomes, l'Agglomération maintient les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de différents publics. Dans le même cadre, l'accompagnement des porteurs de projet est un axe prioritaire de son action en matière d'entrepreneuriat sur le territoire.

Les actions phares de 2023

Lancement de la 1^{ère} promotion de l'académie de l'entrepreneuriat

Le 1er mars 2023, la première promotion de l'Académie de l'Entrepreneuriat a été lancée, avec comme thématique : les jeunes de 18 à 30 ans. Durant 4 mois, l'Agglomération a accompagné 10 jeunes porteurs de projets. Aujourd'hui, 7 d'entre eux sont encore suivis.

Lancement de la 2^{ème} promotion de l'académie de l'entrepreneuriat

La deuxième promotion réservée à l'entrepreneuriat au féminin a été lancée le 3 octobre 2023 et s'est terminée fin décembre. 13 porteuses de projet osaient l'entrepreneuriat, 9 d'entre elles finalisent leurs démarches :

- **Afterwork de l'Académie de l'Entrepreneuriat : Cocktail d'opportunités**

Afin de faire vivre ces promotions et ces communautés d'entrepreneurs qui se forment et travaillent communément, l'Agglomération met en place des afterworks de l'Académie. Le 26 octobre 2023, un premier cocktail d'opportunités (une soixantaine de participants) a permis de réunir les différents réseaux et identifier leurs besoins.

Sur l'année 2023, l'Académie de l'entrepreneuriat, c'est :

- une trentaine d'intervenants,
- la participation à deux salons : Entreprises et territoires et Talent de Femmes de Soroptimist,
- 10 créations d'entreprises effectives, 5 en cours de création,
- des partenaires investis dans l'accompagnement des académiciens,
- des entrepreneurs disponibles : une dizaine d'entrepreneurs se sont prêtés au jeu du parrainage et du retour d'expérience,
- un bureau et deux salles de réunion du centre Fleming mis à disposition des académiciens.

2 promotions,

23 porteurs de projets retenus et accompagnés,

250 heures d'accompagnement

Economie Sociale et Solidaire

La Communauté d'Agglomération mène une stratégie locale en faveur de l'entrepreneuriat et soutient techniquement et financièrement l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire est une politique volontariste de l'agglomération depuis près de 20 ans, qui répond à des enjeux de développement de l'économie de proximité. L'objectif ? Un développement économique pluriel et porteur d'emplois non délocalisables, de soutien aux initiatives, aux projets et aux acteurs proposant des solutions innovantes à forte utilité sociale pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants.

Sont concernées par ces actions :

- les porteurs de projet ESS en création et en développement,
- le grand public (les demandeurs d'emploi, les habitants, élus),
- les jeunes scolarisés et non scolarisés.

Les actions phares de 2023

Accompagner les porteurs de projet

- 120 porteurs de projet accompagnés : 49 ante création et 71 post création
- 4 sessions de Réseau D'appui en partenariat avec le Club des Entrepreneurs ESS de l'Artois autour de 8 projets ayant comme problématique la communication et le réseautage
- 5 sessions de formations ayant réunies chacune d'elle en moyenne 10 porteurs de projets ESS
- 13 structures ont bénéficié du DLA (Dispositifs Local d'Accompagnement)

Mettre en œuvre un appel à projets d'économie sociale et solidaire annuel

Et Lancement de la troisième édition de l'appel à projets ESS en février 2023

15 dossiers reçus

6 lauréats nommés en juin 2023

Créer une fondation territoriale

- Formation à la Dotation d'Action Territoriale Break Poverty et aux outils de suivi les 2 et 27 mars, le 22 mai et le 8 juin,
- Atelier avec les entreprises de la DAT le 28 mars, le 6 juin, le 19 octobre,
- Temps d'échange individuel avec les associations de la DAT les 3, 4 et 5 avril,
- Atelier avec les associations de la DAT le 20 juin,
- Temps de travail sur la DAT le 29 juin, 10 et 26 octobre, le 27 novembre.

Apporter une aide économique aux projets ESS

2 commissions ESS se sont tenues en 2023. 8 structures ont reçu un avis favorable :

120 porteurs
de projets
accompagnés

6 lauréats de
l'appel à projets ESS

108218

€ d'aides versées à

8 structures

L'ESS, c'est + de

11 % de l'emploi
sur le territoire soit

7147

salariés

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- 5 structures en création pour un montant total de subvention de 84 482€ permettant de financer des investissements et la création de 14 emplois.
- 3 structures en développement pour un montant total de subvention de 23 736€ permettant de financer des investissements et la création de 4 emplois.

Continuer l'animation « ESS Tour »

- Animation de 2 matinales avec un acteur ESS le 02/02 à destination des acteurs économiques,
- Afterwork « Innovez à Béthune-Bruay » le 25/05 à destination des acteurs économiques (ESS et hors ESS),
- Atelier « Je Pilote ma Trésorerie » le 23/06 à destination des acteurs ESS,
- Afterwork "mutualiser pour mieux se développer" le 05/10 à destination des acteurs de l'ESS,
- Petit Déjeuner « Création de Lien Social et (re)dynamisation des territoires le 17/11 à destination des acteurs économiques (ESS et hors ESS) et des élus,
- Évènement mise à l'honneur lauréats 2021, 2022 et 2023 le 10/07 à destination du grand public,
- 4 animations "Entreprendre en ESS" auprès d'une cinquantaine de lycéens.



Ressources et moyens

La Communauté d'agglomération, issue de la fusion en 2017 de la Communauté d'agglomération Béthune Noeux et environ et des communautés de communes Artois Lys et Artois Flandres, se restructure en interne afin de moderniser son organisation et ses méthodes de fonctionnement.

L'ensemble des agents de la communauté d'agglomération travaille ainsi sur les projets de direction afin de donner aux équipes une ambition, un cap et une sérénité dans les objectifs à poursuivre.

Au quotidien, chacun des agents avance, propose et agit au service des habitants de l'agglomération.

Pour parvenir à répondre aux besoins de ses habitants, la Communauté d'agglomération dispose de ressources et de moyens, en ayant pour ambition de concilier un service humain, de proximité.

Au-delà des directions opérationnelles qui agissent au quotidien, les directions supports viennent en appui pour assurer l'activité et le fonctionnement de la communauté d'agglomération, en réponse au projet de territoire adopté en décembre 2022.

Les Ressources Humaines

La Direction des ressources humaines a pour missions de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer l'ensemble des agents permanents et non permanents de la Communauté d'agglomération tout au long de leur carrière.

Elle est donc l'interlocuteur privilégié :

- de l'ensemble des agents de la collectivité pour toutes les questions relevant de leur situation administrative et professionnelle,
- de l'ensemble des directions dans la mise en œuvre du volet humain de leur projet,

Elle est en charge également de :

- la gestion des carrières et des rémunérations des Sapeurs Pompiers Volontaires communautaires,
- la gestion des indemnités et de la formation des élus communautaires.

Ses principales missions :

- Mise en œuvre de la politique RH de la collectivité,
- Gestion administrative et financière des personnels (gestion de la paie et des indemnités, gestion des arrêtés et des contrats de travail, SPV...),
- Développement des ressources humaines (gestion des carrières, des compétences, des recrutements, des formations, du temps de travail, des entretiens professionnels, des mobilités,...),
- Pilotage, analyse et maîtrise des emplois, compétences et de la masse salariale,
- Développement de la culture Qualité de Vie au Travail (enjeux connus et partagés) portée par la Direction Générale,
- Animation du dialogue social (relation avec les organisations syndicales, gestion du CST et F3SCT,...),
- Mise en œuvre de la politique de prévention des conditions de travail et des risques professionnels (RQTH, maintien au travail),
- Développement de l'action sociale en faveur des agents (améliorer les conditions de vie et la protection sociale des personnels et de leurs familles)

Les actions phares de 2023

- Mise en œuvre des mesures salariales en matière de pouvoir d'achat,
- Accord relatif aux 1607H et concertation dans le cadre de l'élaboration du règlement intérieur,
- Accompagnement des agents dans le cadre du nouvel organigramme général,
- Définition du régime applicable aux agents des régies eau potable et assainissement, dans un souci de clarifier le régime des agents de droit privé et d'uniformiser les statuts entre les différentes catégories d'agents,
- Accompagnement des directions à l'élaboration des projets de directions.

964

collaborateurs permanents au 1^{er} janvier 2024

Dont

14 contrats d'apprentissage

46 ans

Âge moyen des agents

1059

journées de formation

2313

arrêtés individuels

Services comptables et financiers

La Direction des Services comptables et financiers assure le pilotage budgétaire des actions communautaires. Ses principales missions sont :

- Aide stratégique à la décision des élus en matière financière, budgétaire et fiscale,
- Préparation et exécution du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Elaboration du Rapport d'Orientations Budgétaires,
- Analyse financières rétrospectives et prospectives,
- Facturation des prestations en régie de la collectivité,
- Planification pluriannuelle des investissements,
- Fiabilisation et sincérité des comptes,
- Conseil et assistance des services dans montage financier de leur projet.

Les actions phares de 2023

Budget 2023

La préparation et l'exécution financière du budget a mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Le budget primitif a été voté le 11 avril. Deux décisions modificatives ont été votées les 27 juin et 12 décembre. Le budget supplémentaire a lui été voté le 17 octobre.

Par ailleurs, le financement des investissements a été assuré par la mobilisation d'un prêt Arkéa de 9M€, contractualisé en 2022 au taux de 2,65 %. Aucun nouveau contrat n'a été signé permettant d'éviter la forte hausse des taux qui ont dépassé les 4% fin octobre.

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France (CRC)

Le rapport d'observations définitives de la CRC portant sur l'examen de la gestion depuis 2017 a été présenté au Conseil Communautaire du 30 mai 2022. Le bilan des actions mises en œuvre a été présenté au Conseil communautaire du 26 septembre. Le seul rappel à la réglementation concernant le temps de travail des agents (1607H) a été régularisé par le vote d'une délibération le 27 juin. Les autres recommandations faites concernent la performance de l'action publique et certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre comme l'adoption d'un projet de territoire ou l'apurement d'opérations pour le compte de tiers.

Passage à l'instruction comptable M57

L'instruction comptable M57 devient la norme unique pour l'ensemble des collectivités. Les services comptables ont mis en œuvre les prérequis en lien avec le fournisseur du logiciel comptable afin de basculer en M57 l'ensemble des comptabilités M14 au 1^{er} janvier 2024. Un règlement budgétaire et financier a par ailleurs été approuvé permettant de synthétiser les principes généraux de fonctionnement en la matière.

Clôture comptable de budgets annexes

A la suite de la dernière fusion en 2017, la collectivité a intégré des budgets annexes des anciennes structures.



22 700

mandats émis

19 900

titres émis

+ 6,4 %

de pièces
émises par
rapport à 2022

+ 22,3 %

de pièces
émises depuis
2020

23,4

Jours de délai
global de
paiement moyen

Ressources et moyens

Dans un souci de simplification et de lisibilité budgétaire, il a été proposé de clôturer 4 budgets concernant l'aménagement de zones ou le suivi de bâtiment à vocation économique. 3 budgets ont été intégrés dans des budgets annexes zones ou bâtiments et le 4^{ème} au budget principal, l'opération d'aménagement étant complètement achevée. La communauté dispose donc désormais de 9 budgets annexes au lieu de 14 auparavant.

PROJET

Audit, ressources financières et fiscales

Les principales missions de la direction Audit, ressources fiscales et financières de la Communauté d'agglomération sont :

- **Le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques,**
- **Le suivi de la fiscalité, des dotations et de la péréquation,**
- **L'évaluation et le suivi des transferts de charges.**

Les actions phares de 2023

Accompagnement des directions opérationnelles

- Accompagnement à la reprise en régie des pépinières d'entreprises,
- Accompagnement des directions opérationnelles dans le processus de fin des délégations de service public liée aux pépinières d'entreprises et à l'exploitation du centre aquatique de Béthune,
- Appui à la procédure de renouvellement de la délégation de service public du centre de valorisation énergétique et de la délégation de service public du centre aquatique de Béthune,
- Mission d'appui à la recherche de financements européens en lien avec la nouvelle programmation,
- Accompagnement des directions à la production de simulations fiscales, production d'analyses et d'évaluations sur la fiscalité locale.

Accompagnement de la Direction Générale et des élus

- Accompagnement des maires dans la démarche d'harmonisation des compétences facultatives et d'intérêt communautaire : restitution des services mutualisés aux communes des communautés de communes préexistantes à la fusion, validation des évaluations des charges transférées, accompagnement à la mise en place de groupements de commandes, accompagnement à la création d'un service public communal d'éclairage public, ...
- Préparation et organisation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relative à la restitution du lac de Loisinord à la ville de Nœux-les-Mines,
- Préparation et organisation de la Commission Intercommunale des Impôts Directs dans la mise en œuvre des coefficients de localisation applicables aux valeurs locatives des locaux professionnels.

Administration générale et affaires juridiques

La direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale comprend le service des archives, le délégué à la protection des données, le service des marchés publics, le service de l'Administration générale, le service foncier, le service juridique-assurances.

Le service foncier assure la maîtrise foncière et la commercialisation de terres essentiellement agricoles. Cette consommation foncière est menée sur la base d'une stratégie élaborée, laquelle permet de préserver la biodiversité et d'assurer la protection des milieux et des ressources.

Le service Administration générale organise et gère les assemblées délibérantes que sont le Bureau et le Conseil communautaires, assure le processus des actes administratifs, de leur contrôle préalable jusqu'à la transmission au contrôle de légalité, en lien avec le service juridique. Ce service traite également le courrier entrant.

Le pôle juridique-assurance conseille et accompagne les services de la Communauté d'agglomération dans la réalisation de leurs projets, suit les contentieux ainsi que les sinistres.

Le service Archives assure la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents de l'ensemble de la Communauté d'agglomération, y compris les documents numériques.

Les actions phares de 2023

- Le service marchés publics a effectué un travail de réorganisation des procédures internes ainsi que la création d'un guide de la commande publique, accessible pour tous les services.
- Prise en charge des archives des pépinières d'entreprises jusqu'alors gérées par l'association Artois Initiatives, à la suite de la reprise en régie de ces pépinières ainsi que des archives du Service Animation jeunesse, service commun qui a cessé au 31 décembre 2022,
- Participation du service des Archives aux Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec la Direction de la Culture sur le site de la Chartreuse de Gosnay,
- Poursuite du suivi des contentieux en cours et des sinistres par le service juridique-assurances notamment face aux événements climatiques de l'année,
- La compensation foncière des exploitants concernés par les projets menés par la Communauté d'agglomération a été favorisée, lorsqu'ils en font la demande, et ce, conformément au protocole d'indemnisation agricole signé avec les principaux acteurs du monde agricole et grâce au partenariat engagé avec la SAFER Hauts de France,

1378 actes

traités dont

359 délibérations

883 décisions

136 arrêtés

52

procédures
formalisées

40 MAPA

131

reconductions
de marchés

63 avenants

Perspectives

- Accélération de la prise en compte des considérations environnementales dans la passation des marchés et notamment, dans le choix des soumissionnaires,
- Mise en œuvre l'e-administration, la digitalisation des pratiques et le développement des usages du numériques (dématérialisation des réunions de la Communauté d'agglomération, open data),
- Poursuite de la dématérialisation des actes (web delib, plateforme pastel de transmission au contrôle de légalité, publication sur le site Internet de l'agglo, etc...).
- Poursuite du travail de définition de périmètres strictement utiles en réduisant au maximum l'emprise des projets et ce, afin de consommer le moins possible de terres agricoles,
- Privilégier la constitution de servitudes de sur-inondation afin de réduire l'emprise des terres définitivement maîtrisées.

46 mètres

linéaires
d'archives
papiers collectés

1 700 Go

d'archives
numériques
entrées

17,6

hectares de
terrains acquis

5,6

hectares de
terrains cédés

La communication

Valoriser l'action de l'Agglomération, informer et sensibiliser le public, les agents, les élus, accompagner les services et les élus dans leurs projets et soutenir les communes sont les grandes missions de la direction de la communication. Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la signalétique et les objets publicitaires.

Les actions phares de 2023

Accompagnement des services

En 2023, en complément des projets courants, la direction a accompagné le lancement de nouveaux dispositifs et événements : le tour des 100 communes, la mutuelle pour tous, la déchetterie mobile, l'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, ... Elle a également contribué à la promotion de nouveaux salons : salon du bâtiment et des travaux publics, salon du bien-vieillir, salon des métiers de la santé et des services à la personne, salon de la gastronomie, des saveurs fermières et brassicoles. Enfin, le bilan de mi-mandat (2020-2023) a été préparé avec l'ensemble des directions, sous forme d'un supplément dans le magazine et de 4 vidéos.

Accompagnement des communes

Le dispositif de parrainage de communication a permis d'accompagner financièrement 17 événements communaux d'envergure intercommunale. Le «pass bon plan» a été renouvelé en 2023 et mis à disposition des communes pour les habitants. Il permet à son détenteur de découvrir une activité culturelle ou sportive proposée dans différents équipements communautaires.

Projet de territoire : campagne de promotion de l'Agglo 100% durable

Après le vote du projet de territoire le 6 décembre 2022, la direction de la communication a travaillé sur une campagne de communication, afin de promouvoir ce projet de territoire, dont l'ambition est de devenir « l'Agglo 100% durable ». Elle a été lancée lors de la cérémonie des vœux le 31 janvier 2023.

La campagne « Cap de construire l'Agglo 100% durable » incite les habitants à l'action. Le concept de super-héros a été décliné en mettant en scène des vrais habitants du territoire dans différentes postures.

Un visuel généraliste et dix visuels thématiques ont été déclinés, en rapport avec différentes compétences et actions de l'Agglomération.

Cette campagne a été utilisée toute l'année 2023, sous différentes formes (achat d'espace dans la presse, campagne d'affichage, réseaux sociaux, web) et continue de promouvoir l'Agglo 100% durable dans le temps, notamment grâce à de la signalétique, mise à disposition des services pour assurer la visibilité de l'Agglomération.

Dans ce cadre, les annonces de recrutements de l'Agglomération diffusées sur les réseaux sociaux (facebook et linked in) ont été adaptées à cette campagne afin de les rendre plus attractives.

Evolution des moyens de communication

Le support d'informations destiné aux élus « Agglo Direct » a été relancé en 2023. Quant au magazine de l'Agglomération « 100% Agglo », sa fréquence a été revue, passant d'un mensuel à un bimestriel, permettant d'en réduire les coûts et l'empreinte carbone. Une réflexion plus globale a également été amorcée en 2023, afin de faire évoluer les pratiques de la direction vers de nouveaux outils, davantage tournés vers le digital.



65

campagnes de communication

141

communiqués de presse et 15 points presse

9 magazines

100% Agglo et 9 journaux internes

105

couvertures d'événements et temps forts

22 118

followers sur Facebook et 3422 abonnés sur Linked In

Systemes d'information

La direction des systèmes d'information a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Par sa position stratégique et transversale, la direction des systèmes d'information (DSI) aborde le fonctionnement de l'institution et toutes les priorités du projet de territoire.

Elle est le garant de la cohérence des systèmes d'information, notamment du socle technique sécurisé qui doit faciliter le déploiement des usages en interne et dans les relations avec les usagers, dans un juste équilibre entre coûts et niveaux de service.

Elle analyse les processus « métiers » de la collectivité et leurs interactions en mettant en oeuvre les systèmes d'information « métiers », en réponse aux demandes exprimées par les différentes directions de manière globale et transversale.

Il s'agit donc de continuer à développer des services numériques auprès des agents et des habitants en prenant en compte l'empreinte environnementale du numérique.

Les actions phares de 2023

- Définition d'un premier plan d'actions Cybersécurité pour protéger les Systèmes d'Information de la collectivité,
- Mise en oeuvre d'un outil permettant d'améliorer la prise en charge et le suivi des sollicitations « informatiques »,
- Développement d'une politique d'achat d'ordinateurs incorporant des matières recyclées et plus performants afin d'augmenter leur durée de vie,
- Reconditionnement d'ordinateurs et de périphériques informatiques tels que des disques durs.

83 sites de
la Communauté
d'agglomération
raccordés

880
utilisateurs
informatiques



Systeme d'information géographique

Le service Systeme d'Informations Géographiques (SIG) a pour principales missions de :

- Administrer le SIG (gestion des serveurs, des bases de données...),
- Produire des documents cartographiques pour aider à la décision et communiquer,
- Développer le portail cartographique (intégration de données métiers, applications Web, gestion des droits d'accès...) pour les services de l'agglomération et les communes (chaque compétence dispose d'une application ou d'une base de données),
- Gérer les référentiels géographiques : Cadastre, orthophotoplans, IGN ...issus de différentes sources,
- Garantir en collaboration avec les services de l'agglomération l'enrichissement et l'actualisation des données,
- Assister et être en appui (expertise technique et fonctionnelle) pour tout projet intégrant des données géoréférencées,
- Former à l'utilisation des applications tous les agents de l'agglomération et des communes.

Les actions phares de 2023

Applications à la demande sur le portail SIG

Des applications ont été développées pour la localisation des marchés locaux (saisie par les agents de la Direction développement économique et diffusion grand public en direct sur le site internet de l'Agglomération), sur la couverture du territoire de la mutuelle pour tous, pour l'élaboration de la nouvelle géographie de la politique de la ville et les actions culturelles Hors les murs (actions de LaBanque dans les communes).

Productions de cartes thématiques et travaux complexes

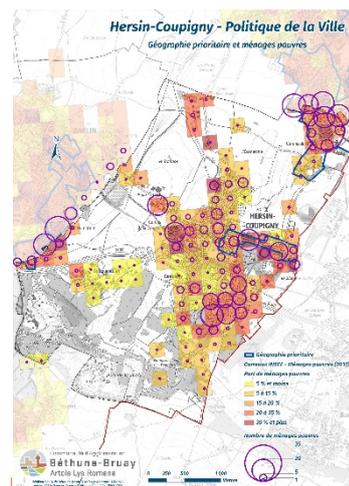
Elaboration de cartes sur les aménagements des pôles gares (Lillers, Isbergues), l'EuroVélo 5, le Tour des 100 communes, l'Agglomobile, pour illustrer les projets de directions (Direction des Sports, de la Cohésion sociale), de plans pour la signalétique de la ZI n°1 LogisterrA26, cartographie du domaine public fluvial du Canal d'Aire, création d'un référentiel sur le permis de louer.

Accompagnement du service Autorisation du droit des sols dans la mise en place du CUa Automatique

Mise en place du connecteur entre le logiciel ADS et le SIG ainsi que les bases de données nécessaires pour l'instruction des permis de construire et des CUa automatiques.

Formation des utilisateurs

Le service SIG a formé 50 personnes (communes et CABBALR) en 2023 à l'utilisation du portail cartographique.



265
cartes réalisées

516
utilisateurs du
portail SIG
dont

368 comptes
communaux

148 comptes
Agglomération

6 applications

spécifiques
développées sur
le portail SIG

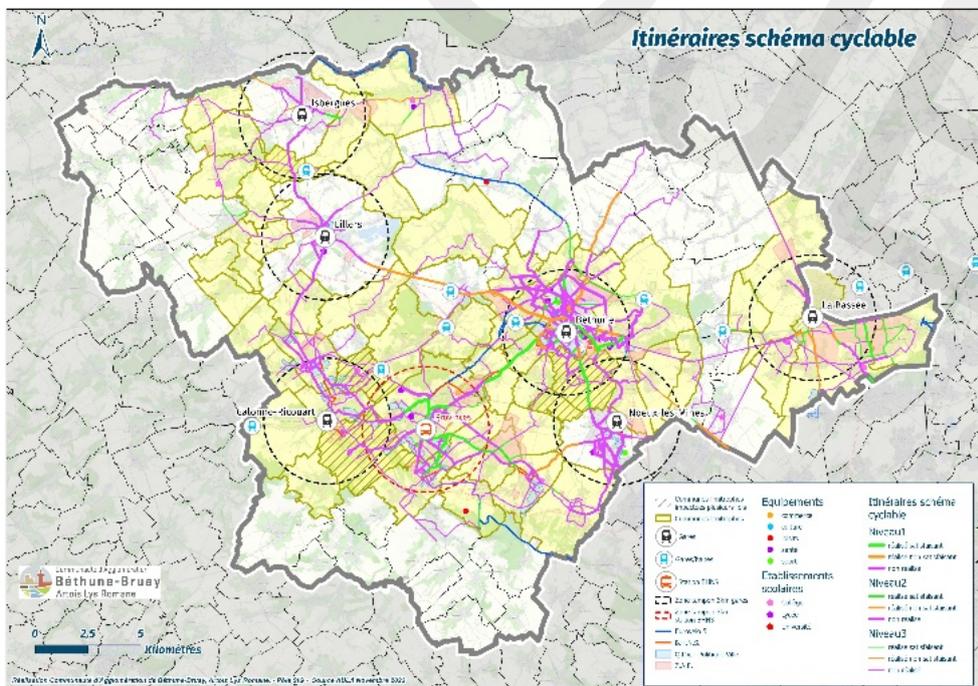
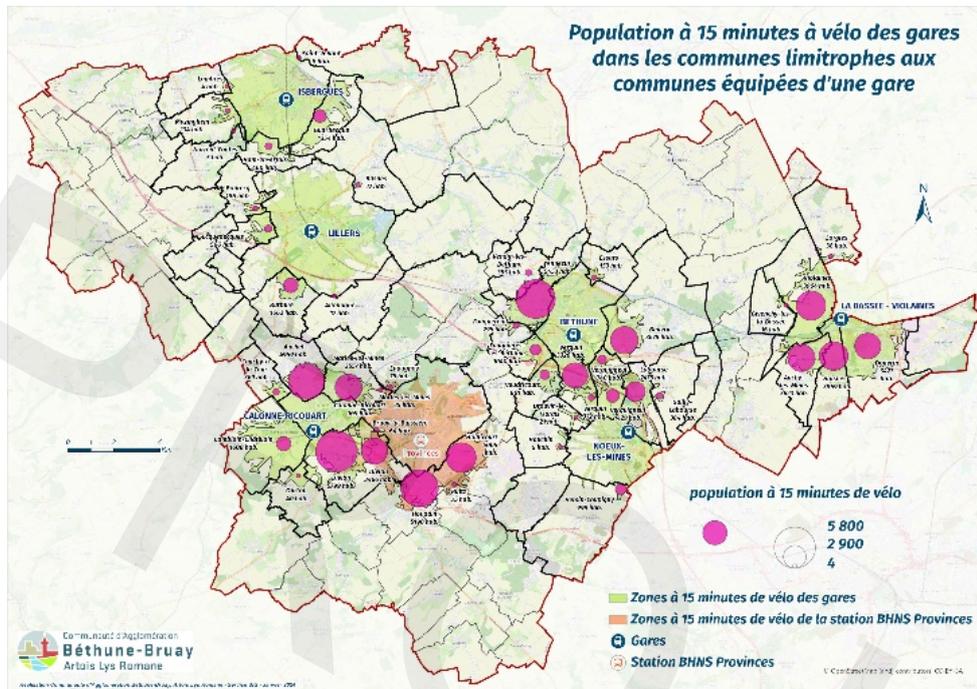
Ressources et moyens

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Accompagnement des communes à l'élaboration des fichiers SIG pour la concertation et la publication des ZAER sur le portail cartographique des énergies renouvelables

Plateforme Numérique Collaborative de l'AULA

Participation aux différentes réunions pour la mise en place de la Plateforme



Les moyens généraux

La Direction des Moyens Généraux exerce principalement ses activités dans l'accompagnement des services à la réalisation de leurs missions : gestion du courrier, gestion de l'accueil, gestion des achats, gestion du parc automobile, gestion de la logistique et de l'événementiel.

Dans le cadre de ses achats, la Direction des Moyens Généraux participe activement à répondre aux enjeux du développement durable.

C'est ainsi que lors de ses achats, elle s'engage dans une démarche plus responsable.

Les procédures marchés ont intégré des clauses de développement durable :

- Pour les prestations Traiteur : elle s'assure à ce que le maximum d'emballages soient recyclables ou réutilisables,
- Pour l'entretien et les réparations des véhicules et notamment lors du remplacement de pneus, les pneus rechapés sont privilégiés,
- Pour la prestation courrier : elle a inséré une clause de performance en matière de protection de l'environnement (parc de véhicules propres, formation à l'écoconduite, dispositions prises par le prestataire pour réduire les consommations énergétiques),
- Pour les fontaines à eau mises à disposition des agents : elle veille à l'utilisation de matériaux issus du réemploi, aux économies d'énergie des appareils, à la durabilité et réparabilité des appareils.

15 abonnements papiers ont été convertis en abonnements numériques.

26,5 %

du montant des commandes de fournitures de bureau contiennent des matières recyclées

57 % du

montant des commandes de mobilier intègrent des matières recyclées

Alors que la Loi AGEC fixe une obligation à hauteur de 20 %

ouvertures d'événements et temps forts

22 118

followers sur facebook

Le Patrimoine

La direction du Patrimoine est l'une des directions ressources de la collectivité. Elle est gestionnaire de l'ensemble du patrimoine communautaire.

Le patrimoine communautaire regroupe des bâtiments dits « Bâties » et des infrastructures dites « non Bâties ». Ces infrastructures regroupent les voiries, les espaces-publics, les parcs, les parkings, les espaces verts et tous les accessoires de voiries (mobilier, trottoirs, accotements, éclairage public, IRVE, pluvial, etc.). La gestion des espaces verts du Patrimoine relève également de la compétence facultative « Réalisation de trame verte et bleue » qui est gérée en transversalité avec la direction des milieux naturels et risques.

La direction du patrimoine est garante du bon état et de la sécurité du patrimoine communautaire pour le bien-être des usagers et des employés de la Communauté d'Agglomération. La mise aux normes et la sécurité Incendie restent un ensemble d'obligations réglementaires qui participent à la pérennité du patrimoine et qui protègent juridiquement la collectivité. Elle définit tous les programmes d'entretien et de travaux plus ou moins lourds à engager, en concertation avec les autres directions.

Elle a pour enjeu principal de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine. Elle s'engage également sur des actions liées à la mobilité, à la trame verte, bleue et grise ou sur l'attractivité du territoire.

Les actions phares de 2023

Le patrimoine bâti :

En 2023, le service a procédé à plus de 5250 interventions techniques sur le parc de bâtiments par le biais d'une cinquantaine d'accords-cadres permettant ainsi une parfaite réactivité.

Le service a procédé aux différentes mises aux normes du patrimoine suivant l'évolution de la législation et des commissions de sécurité (électricité, incendie, accessibilité).

La collectivité a lancé un diagnostic énergétique de son patrimoine et favorise la réduction de la consommation de fluides :

- Déploiement de l'éclairage led à l'intérieur des bâtiments,
- Installation de dispositifs économes dans les sanitaires,

Deux études ont été lancées pour le déploiement du photovoltaïque sur les équipements :

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Antenne de Lillers,
- Déploiement d'une ombrière sur le parking de la piscine de Béthune.

En 2023, deux bâtiments communautaires ont été raccordés au réseau de chauffage urbain de la ville de Béthune.

Le patrimoine non bâti :

En 2023, le service a assuré la continuité du programme de rénovation et d'optimisation des réseaux d'éclairage public de la collectivité en déployant des lampes à Leds et d'un dispositif de pilotage à distance.

Le service a procédé à la rénovation de l'éclairage public de 4 zones d'activités.

Le service a fait procéder à l'enlèvement de près de 1000 tonnes de dépôts sauvages, bien souvent composés de tôles fibrociment.

120

bâtiments

(soit 240 000 m²)

2,5M€

pour les fluides

1 M€ de

travaux

d'entretien des voiries d'intérêt communautaire

2 M€ pour

l'entretien des bâtiments et ERP

140 kms de

voiries et itinéraires de modes doux (EV5, véloroute)

800 kms

de sentiers de randonnées

120 kms de

circuit VTT

70 parkings

dont 5 aires de covoiturage

Etudes et travaux

La Direction des Etudes & Travaux est une direction support chargée d'apporter des réponses aux projets initiés et traduit au travers des différentes compétences, composée de 2 pôles : le pôle bâtiment et le pôle voirie.

La direction assure pour l'ensemble des compétences la réalisation des équipements d'intérêts communautaire de la définition du besoin jusqu'à la réalisation et la remise de l'ouvrage.

Le pôle bâtiment en charge de la construction et de la réhabilitation intervient pour les compétences culture, sports, environnement, développement économique et moyens généraux notamment.

Le pôle voirie réalise les études de faisabilité, programmation, maîtrise d'œuvre et la conduite d'opération dans le cadre de l'aménagement des zones d'activités ou la réfection et réhabilitation des voiries d'intérêt communautaires.

Les actions phares de 2023

Dans le cadre du schéma directeur de réhabilitation des piscines, le Pôle bâtiment a procédé à la réhabilitation de la piscine de Lillers avec sa réouverture au public le 21 octobre 2023.

Les travaux qui ont nécessité 20 mois de délais ont permis la remise aux normes d'installations de traitement d'air et d'eau, moins énergivores :

- Mise en place de Ventilation mécanique double flux avec échangeur de chaleur,
- Mise en place d'une Chaudière biomasse,
- Mise en place d'un traitement de l'air avec déshumidification et récupération de la chaleur permettant de réduire de 40 % les consommations.

Le coût des travaux s'est élevé à 3,5M € HT.

Le Pôle voirie a engagé la réhabilitation de la Rue Lavoisier – ZI n° 1 Noeux-Labourse , voirie d'intérêt communautaire.

Cet axe principal de la zone dessert la commune de Noeux-Les-Mines depuis l'échangeur de l'A26.

La voie qui s'est fortement dégradée ces dernières années en raison de l'augmentation du trafic de poids lourds nécessitait une reprise de la structure et un élargissement.

Pour cette opération, la mise en place d'un plan de gestion des terres polluées a permis de réduire considérablement les mises en décharge et par la même occasion les circulations de poids lourds.

Dans un même temps la mise en place de système « géogrilles » permettant de renforcer les sols en place a minimisé les profondeurs de terrassements et donc les mouvements de terres.

3,5 M€

de travaux pour la réhabilitation de la piscine de Lillers

2,2 M€

de travaux pour la réhabilitation de la voirie de la rue Lavoisier – ZI Noeux Labourse

Ressources et moyens



La Rue Lavoisier ZI Noeux Labourse – avant travaux



La rue Lavoisier ZI Noeux Labourse – Après travaux

Extension de la ZI de Ruitz :

Dans le cadre de la viabilisation de la ZI de RUITZ une extension de voirie de 6,5 m de large sur 1250 ml a été réalisé. Ces travaux débutés en juin 2022 se sont achevés en juillet 2023

Dans le but de réduire les terrassements et l'apport de matériaux neufs, le choix du traitement des terres en place a été fait, évitant ainsi l'apport de 5250 m³ de matériaux.



Archéologie

La Direction de l'Archéologie assure trois missions principales :

- L'archéologie préventive (habilitation ministérielle, diagnostic, fouille, développements scientifiques dont ceux validés par l'Etat),
- L'archéologie territoriale (fortifications, synthèse scientifique, carte archéologique, études liées à l'historique, sollicitations ponctuelles)
- La médiation : conférences, expositions, notamment dans le cadre des Journées européennes de l'Archéologie et des Journées européennes du Patrimoine.

Les actions phares de 2023

A l'été 2023, la direction a réalisé la fouille de la ZEC de Gosnay, collectant des informations sur l'évolution de cette zone humide à travers les âges et permettant la finalisation du projet, qui va protéger les habitants des inondations de la Lawe.

La direction a participé au projet Papi sur 19 dossiers pour 9 diagnostics et 2 fouilles.

Perspectives

La direction de l'archéologie utilise des moyens mécaniques qui consomment des énergies fossiles, elle fait son possible pour en limiter leur usage mais aussi pour utiliser les engins les plus récents et plus économes. Dans le cadre du renouvellement de son marché elle veillera à prendre en considération l'aspect développement durable sur ce type de matériels.

19 dossiers
pour traitement
archéologique

9 diagnostics
de terrains en
vue de la
réalisation des
ouvrages PAPI

2 fouilles
archéologiques à
Verquin et
Gosnay

Le Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objectif de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation citoyenne, d'apporter un éclairage complémentaire aux élus et de faire vivre la démocratie de proximité.

Le champ de ses missions s'est sensiblement élargi à compter de 2023 avec le suivi l'animation et l'évaluation du projet de territoire que lui ont confié les élus communautaires.

Au titre de ses nouvelles missions et à l'issue de la réorganisation des services, l'accompagnement technique du Conseil de Développement est désormais rattaché à la Direction Générale des Services au sein du Pôle partenariats et financements extérieurs.

Il porte une démarche d'évaluation, d'animation et de suivi participative menée en collaboration avec les services, les élus et partenaires et au profit de la réalisation des feuilles de route et de la réussite des actions du Projet de Territoire.

Les actions phares de 2023

Réorganisation

Mise en corrélation ses instances de débat avec les priorités du Projet de Territoire afin d'être en mesure de suivre la progression des actions et de mener une analyse des indicateurs d'évaluation qui s'y rattachent.

3 ateliers de travail ont ainsi été définis :

- Atelier « les changements climatiques »
- Atelier « le bien vivre ensemble »
- Atelier « les transition économiques »

Communication

La Communication du Conseil de développement demeure transversale et la publication de sa lettre d'information sera désormais bimestrielle et la page internet a été redéfinie.

Avis du Conseil de développement

Le Conseil de développement a été associé à la révision du SCOT de l'Artois et notamment à la définition du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Les temps de concertation et de mobilisation des membres sur différents sujets :

- Sensibiliser le plus grand nombre d'habitants à un usage raisonné de l'eau mené sur 2 ans (2022/2023).
- Le 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération est intervenu en plénière pour présenter avec l'appui de l'AULA les enjeux et impacts de la loi ZAN et évoquer les leviers que la Communauté d'agglomération pourrait actionner.
- Un cycle de réunions sur l'emploi et la formation a été engagé en 2023 afin de brosser le portrait de l'emploi sur le territoire, d'identifier les outils et les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle (apprentissage en particulier), de partir des besoins en main d'œuvre des entreprises et de mener des actions concertées pour un développement durable de l'emploi.

82 membres
représentants

64
structures
réparties en

5 collèges

- Monde économique
- Syndicats
- Services publics et assimilés
- Monde associatif
- Habitants

1 nouvelle Vice-
présidente pour
le collège
*Services publics
et assimilés*

La Fourrière-Refuge intercommunale



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'Agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) et la gestion du refuge à la fondation CLARA. Cette structure est composée à la fois d'agents SACPA et d'agents mis à disposition par l'Agglomération au délégataire.

Cet équipement refait à neuf en 2020 se compose d'une partie refuge (1 126 m²) et d'une partie fourrière (660 m²) reliées entre elles. Ces 2 bâtiments sont entourés d'espaces verts et d'un chemin de promenade dédiés aux animaux.

La structure est composée d'une équipe de 18 agents. Elle est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries, d'un local d'accueil pour les NAC.

Les actions phares de 2023

- 3 jours *Marathon* ont été organisées en mars 2023, liés à la Médiation,
- La fête du refuge le 3 juin 2023,
- Partenariat avec l'IME Le Beau Marais à Beuvry (réalisation et installation d'un parcours sensoriel animal/enfant, promenade de chiens et immersion dans les chatteries).



1053

animaux pris en charge en fourrière contre 1619 en 2022

714

animaux recueillis au refuge contre 909 en 2022

669

animaux adoptés contre 832 en 2022

Le Conseil Communautaire

(au 1^{er} janvier 2024)

COMMUNES		MEMBRES		COMMUNES		MEMBRES	
ALLOUAGNE	HENNEBELLE	André	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	BERROYER	Lysiane		
AMES	COCQ	Marcel		BEUGIN	Elodie		
AMETTES	DELEPINE	Michèle		BOMMART	Emilie		
ANNEQUIN	BRAEM	Christelle		TOURTOY	Patrick		
ANNEZIN	DEBAS	Grégory		HOUYEZ	Chloé		
	TOMMASI	Céline		MAESEELE	Fabrice		
AUCHEL	BERRIER	Philibert		MILLE	Robert		
	DERLIQUE	Martine		PAJOT	Ludovic		
	HOLVOET	Marie-Pierre		PRUD'HOMME	Sandrine		
	VIVIEN	Michel		PRUVOST	Jean-Pierre		
AUCHY-AU-BOIS	DELPLACE	Jean-Francois	BURBURE	HOCQ	René		
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE	Joëlle	BUSNES	HANNEBICQ	Franck		
	LEGRAND	Jean-Michel	CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE	Annie - Claude		
BAJUS	DERICQUEBOURG	Daniel	CALONNE-SUR-LA-LYS	IDZIAK	Ludovic		
BARLIN	DAGBERT	Julien	CAMBLAIN-CHATELAIN	QUESTE	Dominique		
	DUMONT	Gérard	CAMBRIN	PEDRINI	Lelio		
	WILLEMAND	Isabelle	CAUCHY-À-LA-TOUR	DRUMEZ	Philippe		
BÉTHUNE	BARRE	Bertrand	CAUCOURT	FLAHAUT	Jacques		
	BERTOUX	Maryse	CHOCQUES	PHILIPPE	Danièle		
	BOULART	Annie	CUINCHY	MASSART	Yvon		
	CORDONNIER	Francis	DIÉVAL	DELECOURT	Dominique		
	BERROYER	Béatrice	DIVION	NEVEU	Jean		
	ELAZOUZI	Hakim		BLOCH	Karine		
	GACQUERRE	Olivier		DELPLANQUE	Émeline		
	GIBSON	Pierre-Emmanuel	DOUVRIN	LEMOINE	Jacky		
	IMBERT	Jacqueline		DUPONT	Jean-Michel		
	LOISEAU	Ginette	DROUVIN-LE-MARAIS	VIVIER	Éwa		
	PERRIN	Patrick	ECQUEDECQUES	DECOURCELLE	Catherine		
	SAINT-ANDRE	Stéphane	ESSARS	MULLET	Rosemonde		
	BEUGIN	LECLERCQ	ESTRÉE-BLANCHE	MALBRANQUE	Gérard		
BEUVRY	FIGENWALD	Arnaud	ESTRÉE-CAUCHY	DELETRE	Bernard		
	LEFEBVRE	Nadine	FERFAY	OPIGEZ	Dorothée		
	LEVEUGLE	Emmanuelle	FESTUBERT	GAROT	Line		
	VERDOUCQ	Gaétan	FOUQUEREUIL	DOUVRY	Jean-Marie		
BILLY-BERCLAU	BOSSART	Steve	FOUQUIERES-LÈS-BETHUNE	OGIEZ	Gérard		
	FACON	Dorothée	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	DUBY	Sophie		
BLESSY	FURGEROT	Jean-Marc	GAUCHIN-LEGAL	CLAIRET	Dany		
BOURECQ	BARROIS	Alain	GIVENCHY-LÈS-LA-BASSEE	VOISEUX	Dominique		
				HERBAUT	Emmanuel		

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
GONNEHEM	DELELIS	Bernard	MAISNIL-LÈS-RUITZ	PRUVOST	Marcel
GOSNAY	SOULLIART	Virginie	MARLES-LES-MINES	DERUELLE	Karine
GUARBECQUE	DEPAEUW	Didier		POHIER	Jean-Marie
HAILLICOURT	DEBUSNE	Emmanuelle	MAZINGHEM	MATTON	Claudette
	FOUCAULT	Grégory	MONT-BERNANCHON	DUHAMEL	Marie-Claude
HAISNES	DELHAYE	Nicole	NEUVE-CHAPELLE	ROBIQUET	Tanguy
	WALLET	Frédéric	NOEUX-LES-MINES	DOMART	Sylvie
HAM-EN-ARTOIS	SELIN	Pierre		MARCELLAK	Serge
HERMIN	GLUSZAK	Franck		NOREL	Francis
HERSIN-COUPIGNY	BEVE	Jean-Pierre		ANTKOWIAK	Corinne
	RUS	Ludivine	SWITALSKI	Jacques	
HESDIGNEUL-LÈS-BETHUNE	LECOMTE	Maurice	NORRENT-FONTES	COCQ	Bertrand
HINGES	LAVERSIN	Corinne	NOYELLES-LÈS-VERMELLES	TRACHE	Bruno
HOUCHIN	LECONTE	Maurice	OBLINGHEM	DESQUIRET	Christophe
HOUDAIN	DEWALLE	Daniel	OURTON	CANLERS	Guy
	LEFEBVRE	Daniel	QUERNES	VERWAERDE	Patrick
	LEVENT	Isabelle	REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESSIEZ	Danielle
ISBERGUES	CLAREBOUT	Marie-Paule	RELY	MACKE	Jean-Marie
	DISSAUX	Thierry	RICHEBOURG	DEMULIER	Jérôme
	HEUGUE	Eric	ROBECQ	DEROUBAIX	Hervé
	THELLIER	David	ROMBLY	LOISON	Jasmine
LA COMTE	ALLEMAN	Joëlle	RUITZ	SANSEN	Jean-Pierre
LA COUTURE	GAQUERE	Raymond	SAILLY-LABOURSE	HENNEBELLE	Dominique
LABEUVRIERE	BERTIER	Jacky	SAINT-FLORIS	DEBAECKER	Olivier
LABOURSE	SCAILLIEREZ	Philippe	SAINT-HILAIRE-COTTES	DEFEBVIN	Freddy
LAMBRES	PREVOST	Denis	SAINT-VENANT	HANNEDOUCHE	Sandrine
LAPUGNOY	DELANNOY	Alain	VAUDRICOURT	JURCZYK	Jean-Francois
LESPESES	PICQUE	Arnaud	VENDIN-LEZ-BETHUNE	MEYFROIDT	Sylvie
LIERES	CRETEL	Didier	VERMELLES	DE CARRION	Alain
LIETTRES	BECUWE	Pierre		FLAHAUT	Karine
LIGNY-LÈS-AIRE	SGARD	Alain	VERQUIGNEUL	CHRETIEN	Bruno
LILLERS	DASSONVAL	Michel	VERQUIN	TASSEZ	Thierry
	FLAJOLLET	Christophe	VIEILLE-CHAPELLE	DESSE	Jean-Michel
	MARGEZ	Maryse	VIOLAINES	CASTELL	Jean-Francois
	MERLIN	Régine	WESTREHEM	TAILLY	Gilles
LINGHEM	BLONDEL	Marcel	WITTERNESSE	DUCROCQ	Alain
LOCON	LELEU	Bertrand			
LORGIES	MARIINI	Laëtitia			
LOZINGHEM	DELANNOY	Marie-Josèphe			

cap sur



L'AGGLO

100% DURABLE !

